

## Sommaire des Echos de Septembre-Octobre 2013

### **Vie spirituelle**

- 298 Lettre du 22 août 2013  
Soeur Evelyne Franc, Supérieure générale
- 301 “Un coeur sans partage”  
La Règle : la Porte étroite  
Père Patrick Griffin, Directeur général

### **Défis Actuels**

- 312 Maison-Mère  
Formation pour les membres de l'équipe de la Chapelle de Notre Dame de la Médaille miraculeuse  
L'Eglise face aux aléas des familles, aujourd'hui  
Père Gildas Kerhuel  
Secrétaire Général Adjoint de la Conférence des Evêques de France
- 324 Maison-Mère  
Formation pour les membres de l'équipe de la Chapelle de Notre Dame de la Médaille miraculeuse  
Le Sacrement de mariage  
Monsieur et Madame Mordefroid

### **Actualité des Provinces**

#### *Témoignage des Soeurs*

- 336 Province Nuestra Senora de la Mision America-Sur  
Notre service auprès des migrants au Chili  
Soeur Maria Isabel Ruiz, Fille de la Charité
- 341 Provinces de Chelmno, de Cracovie, de Slovaquie  
Rencontre des Filles de la Charité en mission en Russie et au Kazakhstan  
Soeur Marta Baliakova, Fille de la Charité
- 345 Maison-Mère  
Session de formation vincentienne des Filles de la Charité  
Soeur Jacqueline, Fille de la Charité
- 348 Province de Slovaquie  
L'histoire d'une vie !  
Soeur Prudencia, Fille de la Charité

### **Histoire de la Compagnie**

*Sources et actualités*

- 352 L'expérience spirituelle de saint Vincent (suite)  
Père Jean Morin, cm

Sœur Evelyne Franc, Supérieure générale

Lettre du 22 août 2013

Mes chères Sœurs,

Que la Grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit toujours avec nous !

Avant de partir demain pour le Vietnam en compagnie de Sœur Madeline Hara, je vous envoie quelques lignes rapides pour vous partager les dernières nouvelles reçues d'Égypte et de Syrie. Certainement, les informations provenant de ces deux pays en proie à la violence vous attristent profondément et je suis sûre que vous vous posez la question « *Et nos Sœurs, comment vont-elles, sont-elles en sécurité, peuvent-elles poursuivre leurs services* » ?

La Visitatrice de la Province du Proche Orient, Sœur Marie-Madeleine Boustany qui réside à Beyrouth, au Liban, est fréquemment en contact avec les Sœurs de Syrie et d'Égypte, elle a voyagé dans ces deux pays il y a quelques semaines, afin d'écouter, d'accompagner et de soutenir les Sœurs. Elle nous tient très régulièrement au courant de l'évolution de la situation et demande les prières de la Compagnie.

Petits rappels :

En **Égypte**, où la Compagnie est présente depuis 1805, il y a 38 Sœurs réparties en neuf Communautés locales, trois à **Alexandrie** dans le nord, une à **Port-Saïd**, le long du Canal de Suez, deux au **Caire** et trois dans le sud à **Sedfa, Koussieh et Manchieh** (Haute Égypte).

Leurs activités sont multiples... éducation de la maternelle à la fin du secondaire, santé, œuvres sociales, mouvements de jeunes, services aux personnes handicapées, accueil des réfugiés, visites à domicile, catéchèse...

Les Sœurs du nord (Alexandrie, Le Caire et Port-Saïd) comme celles de la Haute Égypte sont affectées par les récents bouleversements politiques. Elles évitent de sortir de leurs maisons et y organisent les rencontres de jeunes. Elles ne savent pas si la rentrée scolaire pourra avoir lieu le 21 septembre comme prévu et ont dû annuler certaines activités estivales avec les enfants et adultes pour ne pas les mettre en danger. Elles m'ont écrit que beaucoup de leurs voisins musulmans veillaient sur elles, mais que les Chrétiens en général sont visés par la violence et que de nombreuses églises ont été brûlées.

En **Syrie**, les Sœurs sont arrivées en 1854. Elles sont actuellement 12 et servent dans les deux Communautés de **Damas**. Elles ont dû quitter, il y a un an, la Communauté de **Tall Arbouche** située dans une région trop exposée à la violence et d'où les Chrétiens sont partis.

Les blessés de tous bords affluent à **l'Hôpital Saint Louis** où la présence des Sœurs rassure le personnel et garantit la neutralité de l'établissement. La situation reste cependant très délicate, des employés ont été enlevés, des menaces ont été proférées, mais les Sœurs font face et sont heureuses de poursuivre le soin des malades et des blessés, la visite des familles et l'accueil des réfugiés. Tous les matins, le personnel et les Sœurs se rassemblent pour prier et confier leur journée à Dieu.

A **la Maison Saint Joseph**, les résultats des derniers examens ont été excellents, les parents continuent à envoyer leurs enfants à l'école des Sœurs malgré l'insécurité des transports. Les étudiantes remplissent le Foyer et les mouvements vincentiens sont d'autant plus actifs que les personnes à secourir sont légion (notamment des réfugiés irakiens) et que la prière en commun jaillit spontanément face au danger.

Pardonnez-moi cet aperçu trop schématisé de ce que vivent nos Sœurs. Elles sont vaillantes et bien les « filles fortes » que souhaitait sainte Louise. Malgré l'instabilité qui les entoure, elles continuent à servir et leurs Communautés internationales sont des points d'appui, des sources de lumière et d'espoir pour ceux qui les voient vivre ou bénéficient de leurs services.

Que Marie, Reine, que nous fêtons aujourd'hui, les protège ! Que Jésus, Prince de la Paix, les aide à discerner au quotidien la volonté du Père !

Nous sommes en union de cœur et de prière avec elles.

Avec mon affectueux dévouement,

Sœur Evelyne Franc  
Fille de la Charité

Père P. Griffin, Directeur général

Rencontre internationale des Visitatrices de 2012  
Conférence de la Retraite de Mai

Un cœur sans partage :  
« La Règle – la Porte étroite »

Parmi les sujets sur lesquels sainte Louise revient sans cesse dans ses écrits, il y a « les Règles ». Louise de Marillac les considérait comme très importantes pour la croissance de la Compagnie des Filles de la Charité :

*« Si vous avez un peu de temps pour observer vos règles, auxquelles vous étiez si exactes à la maison, par la miséricorde de Dieu. Je pense que vous vous souvenez bien de la promesse de Monsieur Notre Très Honoré Père, en ce sujet nous disant en une Conférence, que si nous gardons nos règles, elles nous garderaient. C'est beaucoup dire, car nous avons besoin d'être gardées en plusieurs choses. Voyez le pouvoir que nous avons en nos mains. Je prie Notre-Seigneur nous faire la grâce d'en faire bon usage. »* (LdM, *Ecrits spirituels*, L. 592, p. 607)

Elle conseille souvent à ses Sœurs de les lire et d'y réfléchir surtout de les vivre le plus concrètement possible. Nous aussi devons être attentives aux appels des *Constitutions et Statuts* qui actualisent ces *Règles* pour nous aujourd'hui.

Dans ses conférences, saint Vincent a bien mis en valeur le contenu des Règles.

*« Mais, avant de faire la lecture des règles, je vous dirai quelque chose touchant l'obligation que nous avons de nous donner à Dieu pour les bien observer ... De plus, un chacun est obligé de garder les règles de l'état de vie qu'il a choisi pour s'assurer de son salut. Or, il est certain que les règles de votre Compagnie tendent à vous perfectionner et vous aider à accomplir les commandements de Dieu. Ainsi elles sont de Dieu, puisque tout ce qui tend au bien vient de lui. Selon cette maxime, quand vous gardez vos règles, vous faites toujours la volonté de Dieu, oui, mes sœurs, tant que vous les garderez, vous serez assurées d'accomplir la volonté de Dieu. »* (SVdP, Conférence 70, Coste X, p. 106)

Pour saint Vincent et sainte Louise, il est important d'observer les Règles, elles sont pour nous la volonté de Dieu. A la fin de nos Constitutions actuelles, nous lisons :

*« Les présentes Constitutions, ainsi que les Statuts qui les suivent, constituent le droit propre de la Compagnie des Filles de la Charité. Ils doivent être fidèlement observés par toutes les Sœurs, comme étant pour elles l'expression de la volonté de Dieu. »* (C 96a)

Les Constitutions ne répondent pas à toutes les questions mais elles contiennent un enseignement et une orientation pour vivre fidèlement notre vocation.

Nous allons examiner tout d'abord la valeur des Règles en tant que « chemin resserré » (Mt 7, 14), puis la célébration des Règles dans les psaumes ; ensuite Vincent et Louise et la valeur des Règles et, enfin, les trois points d'attention dans nos Constitutions qui font ressortir notre cœur sans partage.

**I – LA VALEUR DES REGLES EN TANT QUE « CHEMIN RESSERRE ».**

Tout un vocabulaire entoure les personnes qui mènent leur vie selon des principes et des croyances établis. Certains termes de ce vocabulaire sont négatifs et d'autres sont positifs.

Selon les personnes et leur point de vue, une même réalité peut être décrite de façon différente. Par exemple, des personnes qui consacrent leur vie à un but particulier et qui se conforment à un style de vie particulier, peuvent être soit décrites comme ayant un esprit étriqué, voire retardé, en tout cas, limité dans leurs expériences, avec des préjugés, soit décrites comme étant dotées d'un esprit clair, direct, déterminées, cohérentes et engagées.

Ce sont deux perspectives différentes de la même réalité. Dans les Ecritures, Jésus parle de la porte étroite et du chemin resserré qui sont empreints par celles et ceux qui le suivent.

[Jésus disait :] « *Entrez par la porte étroite. Elle est grande, la porte, il est large, le chemin qui conduit à la perdition ; et ils sont nombreux, ceux qui s'y engagent. Mais elle est étroite, la porte, il est resserré, le chemin qui conduit à la vie ; et ils sont peu nombreux, ceux qui le trouvent.* » (Mt 7, 13-14)

En suivant Jésus, nous éliminons certains critères de valeur, d'autres nous sont ouverts. C'est ce que nous proposent nos *Règles communes* et nos *Constitutions*.

Nous nous limitons pour vivre différentes valeurs.

L'attention exige une réduction de l'éventail des possibilités ; nous sommes appelées à concentrer notre attention vers ce but.

L'esprit de décision est un chemin resserré ; les décisions sont singulières et particulières, ce sont des questions de choix et de résolution à vivre en vérité.

Jésus comprenait en quoi consiste la liberté : il refusait d'être entravé par certaines traditions et certaines règles. Pourtant, il voyait aussi le sens profond des valeurs dignes d'être vécues.

Dans l'Ancien Testament, nous voyons que le peuple juif n'a pas considéré comme un fardeau les directives de la Loi qui lui avait été donnée. Au contraire, il a considéré la Loi comme un cadeau que Dieu leur avait donné qui lui indiquait la manière dont il devait vivre. Les Israélites écrivent : « *Quelle grande nation a des dieux qui s'approchent d'elle comme le SEIGNEUR notre Dieu le fait chaque fois que nous l'appelons ?* » (Dt 4, 7). Ils voyaient que la Loi était un don de Dieu. C'était la façon dont Dieu les guidait pour le suivre et devenir le meilleur des peuples. C'était la part de la Charte de l'Alliance qui leur revenait : « Je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple ». Le Seigneur leur a révélé comment ils devaient vivre pour devenir son peuple. Et ils ont obéi, et ils continuent de le faire en suivant cette Loi, la Torah.

Les *Règles (Constitutions)* nous indiquent comment et à quoi le Seigneur nous appelle, comment lui répondre par toute notre vie. Il ne s'agit pas de renoncer à notre intelligence et à notre volonté, mais d'accepter d'entrer sur un chemin de fidélité à la suite du Christ, à la manière des Fondateurs. Elles ne doivent pas devenir une fin en soi, l'important est de les suivre par obéissance et de se pénétrer de leur esprit.

Jésus avait rencontré cette difficulté avec quelques chefs religieux de son temps : ils mettaient l'accent sur la loi (la règle) et n'en saisissaient pas l'esprit. Souvent Jésus leur a rappelé de chercher le but des règles, particulièrement dans le chapitre V de l'Evangile de Matthieu. Jésus n'est pas venu abolir la loi mais la perfectionner. Examinant certains commandements, il en fait ressortir le sens.

Le peuple de l'Ancien Testament croyait en Dieu Créateur de tout être et de toute chose. Attentif aux besoins des hommes, il les aime, ne les juge pas, ne comptabilise pas leurs réussites ou leurs échecs.

Nos Règles, Constitutions et Statuts sont des orientations pour notre vie, elles nous aident à franchir la porte étroite, gardant nos esprits et nos cœurs centrés sur le Seigneur pour progresser ensemble vers la sainteté personnelle et le service des frères.

Concernant les Règles, l'image de la route convient bien car elle est un chemin à parcourir. Ainsi que le disait Jésus :

*« Quand je serai allé vous la préparer, je reviendrai vous prendre avec moi ; et là où je suis, vous y serez aussi. Pour aller où je m'en vais, vous savez le chemin. » Thomas lui dit : « Seigneur, nous ne savons même pas où tu vas ; comment pourrions-nous savoir le chemin ? » Jésus lui répond : « Moi, je suis le Chemin, la Vérité et la Vie ; personne ne va vers le Père sans passer par moi. » (Jn 14, 3-6)*

En chemin avec Jésus, la route parcourue détermine la destination vers laquelle nous tendons. Notre but consiste à établir le Royaume de Dieu sur la terre.

Sur cette route, nous pouvons être tentés à prendre des raccourcis, en décidant d'atteindre le but en risquant de nuire à notre style de vie. Nous pouvons prendre l'exemple de Jésus lorsqu'il est soumis aux tentations dans le désert (Lc 4, 1-13). Ainsi, le diable lui dit qu'il lui donnera tous les royaumes de la terre à condition qu'il l'adore. La raison pour laquelle Jésus est venu parmi nous était bien d'offrir au Père tous les royaumes de la terre mais que tous les hommes puissent choisir de le suivre librement, sans y être forcés. Jésus n'a donc pas pris de raccourci pour parvenir à ses fins.

Il est bon de regarder nos Règles de la même manière. Elles aident à garder nos cœurs sans partage sur le chemin resserré qui conduit au Seigneur.

## **II - LA CELEBRATION DES REGLES DANS LES PSAUMES**

Le peuple d'Israël avait une grande considération pour la Loi. Ils la voyaient comme un don particulier que Dieu leur avait fait pour lui rester fidèles. Les psalmistes la célèbrent d'une manière particulière. Dieu a béni son peuple Israël par le don de la Loi qui le nourrit et le guide.

Le Psaume 1 met d'abord l'accent sur la bénédiction des fidèles :

*« Heureux est l'homme [qui] se plaît dans la loi du Seigneur  
et murmure sa loi jour et nuit !  
Il est comme un arbre planté près d'un ruisseau,  
qui donne du fruit en son temps,  
et jamais son feuillage ne meurt ;  
tout ce qu'il entreprend réussira » (Ps 1, 2-3)*

Le psautre 18 célèbre la valeur et la puissance de la Loi :

*« La loi du Seigneur est parfaite, qui redonne vie ;  
la charte du Seigneur est sûre, qui rend sages les simples.  
Les préceptes du Seigneur sont droits, ils réjouissent le cœur ;  
le commandement du Seigneur est limpide, il clarifie le regard.  
La crainte qu'il inspire est pure, elle est là pour toujours ;  
les décisions du Seigneur sont justes et vraiment équitables :  
plus désirables que l'or, qu'une masse d'or fin,*

*plus savoureuses que le miel qui coule des rayons.  
Aussi ton serviteur en est illuminé ;  
à les garder, il trouve son profit. » (Ps 18, 8-12)*

Le psaume 18, avec son impressionnante glorification de la Loi, n'est qu'une courte introduction du psaume 118. Ce psaume 118 contient 176 versets, chacun d'eux emploie un mot qui signifie « loi » et qui célèbre la merveille et la grâce du don des commandements du Seigneur donnés au peuple d'Israël. Le peuple juif exprime clairement la valeur et le don de la Loi.

Dans le Nouveau Testament, nous trouvons des confirmations de la Loi. Par exemple, dans le Sermon sur la montagne, Jésus dit : « *Ne pensez pas que je suis venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir.* » (Mt 5, 17) Cela peut contraster avec la déclaration de Paul selon laquelle : « la lettre [de la loi] tue mais l'Esprit donne la vie ». (2 Co 3, 6) Ces deux affirmations indiquent une tension entre les règles et la vie.

La parole d'Isaïe soulignant l'importance de changer « nos épées en socs de charrue et nos lances en faucilles » n'est-elle pas le rappel que nos Règles peuvent être « un métal tranchant » capable soit de blesser les personnes, soit de creuser la terre pour les semences et leur croissance ? Certaines personnes peuvent utiliser les règles pour abandonner leur liberté dans la prise de décision, et ce n'est pas bon ; d'autres peuvent ignorer les règles et tracer leur propre chemin et ce n'est pas mieux. Nos *Règles* doivent être utilisées pour la finalité pour laquelle elles ont été conçues : donner des orientations pour une vie conforme aux valeurs évangéliques, pour grandir en sainteté.

### **III - VINCENT ET LOUISE ET LA VALEUR DES REGLES**

Nos Fondateurs ont donné une grande valeur aux Règles. Louise encourageait souvent les Sœurs à être attentives à leurs Règles.

*« Je ferai ce que je pourrai pour vous envoyer vos règles, en envoyant une Sœur, pour vous aider à acquérir la perfection que vous désirez et pour laquelle il y a si longtemps que vous travaillez. Je supplie Notre-Seigneur vous y conduire par son esprit. » (LdM, Ecrits spirituels, L. 590, p. 605)*

*« Ne songeons qu'à plaire à Dieu en la pratique exacte de ses saints commandements et conseils évangéliques, puisque la bonté de Dieu a daigné nous y appeler, à quoi nous doit servir l'exacte observance de nos règles, mais cela gaiement et diligemment. » (LdM, Ecrits spirituels, L. 441, p. 76)*

Pour Louise, les *Règles*, si soigneusement élaborées dans la pratique pour offrir un guide aux Sœurs, sont devenues l'expression de la vie d'une Fille de la Charité dans le Christ. Vincent disait : « La Règle des Filles de la Charité, c'est le Christ. » (C 8a) et Louise affirmait que : « *[St Vincent] est une Règle parlante dans la maison par son bon exemple.* » (LdM, Ecrits spirituels, L. 365b, p. 417). La sagesse de nos *Règles* n'est donc pas contenue dans un livre posé sur une étagère, mais dans la manière de les vivre. Elles reflètent la vie de Jésus, celle de nos Fondateurs et de nos Sœurs dans la foi.

### **IV - TROIS POINTS D'ATTENTION DES CONSTITUTIONS QUI DECRIVENT NOTRE CŒUR SANS PARTAGE**

Nous voyons souvent la Bible comme une bibliothèque rassemblant des genres littéraires et enseignements différents. Les *Constitutions et Statuts* possèdent certaines de ces caractéristiques par les différents chapitres dont certains sont très spécifiques : la façon d'élire le Supérieur général, de prononcer



les vœux ou encore des principes généraux développés dans d'autres livres (Guides...) et certains textes concernant la vie et l'identité d'une Fille de la Charité. Voici trois pistes de réflexion parmi d'autres :

**a) La règle des Filles de la Charité, c'est le Christ (C. 8a)**

C'est peut-être l'affirmation la plus simple et la plus profonde des Constitutions et le but vers lequel tend l'ensemble du livre. Cette expression attire notre attention sur la personne de Jésus. Dans l'Évangile de Jean, Jésus dit :

*« Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra ; et tout homme qui vit et qui croit en moi ne mourra jamais. »* (Jn 11, 23-26).

*« Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie ; personne ne va vers le Père sans passer par moi. »* (Jn 14, 5-6).

*« Je suis le pain de la vie. Celui qui vient à moi n'aura plus jamais faim ; celui qui croit en moi n'aura plus jamais soif. »* (Jn 6, 33-35).

Jésus est la résurrection et la vie, le chemin, la vérité et la vie, le pain de vie, etc. Pour nous, Filles de la Charité, nous pouvons dire : nos *Règles* (nos *Constitutions et Statuts*), c'est Jésus lui-même. Ce livre invite chaque Fille de la Charité à assumer la manière de vivre de Jésus. Nous sommes en conformité avec le sens de l'enseignement de Paul : *« je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi. »* (Ga 2, 20) Nous ne vivons pas conformément à des principes impersonnels mais conformément à la vie et à l'esprit de Jésus dont la manière d'être est brièvement saisie dans le texte de nos *Constitutions*.

**b) Le « don total au Seigneur dans la Compagnie » (C. 8c)**

*« Chacune d'elles confirme personnellement son don total au Seigneur dans la Compagnie par des vœux annuels définis par les Constitutions »* (C. 8c).

Chaque Sœur se donne personnellement et entièrement à Dieu, les Constitutions et Statuts en définissent la nature. Le renouvellement de son don à Dieu se fait en la fête de l'Annonciation pour s'associer au Fiat de la Vierge Marie. Faisant le don total d'elle-même à Dieu, Marie a accompli, sans réserve et sans exception, la volonté de Dieu tout au long de sa vie.

Les *Constitutions* affirment (souvent succinctement) ce que l'Évangile enseigne profondément, de façon pittoresque et à maintes reprises. Quand nous prenons librement l'engagement de vivre notre vie selon les *Règles*, nous sommes attirées vers le message et les orientations de l'Évangile.

Dans son Évangile, Luc écrit le plus des commandements : *« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de tout ton esprit, et ton prochain comme toi-même. »* (Lc 10, 27). Chaque Fille de la Charité doit donner à Dieu tout ce qu'elle est. Mais les évangélistes soulignent la difficulté de se donner entièrement : le jeune homme riche qui ne peut tout laisser pour suivre Jésus (Mt 19, 16-22), Nicodème qui vient voir Jésus de nuit (Jn 3, 2) parce qu'il a peur d'être vu avec lui, le dialogue de Jésus avec ceux qui veulent le suivre :

*« En cours de route, un homme dit à Jésus : « Je te suivrai partout où tu iras. » Jésus lui déclara : « Les renards ont des terriers, les oiseaux du ciel ont des nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas d'endroit où reposer la tête. » Il dit à un autre : « Suis-moi. » L'homme répondit : « Permits-moi d'aller d'abord enterrer mon père. » Mais Jésus répliqua : « Laisse les morts enterrer leurs morts. Toi, va annoncer le règne de Dieu. » Un autre encore lui dit : « Je te suivrai, Seigneur ; mais laisse-moi d'abord faire mes*

*adieux aux gens de ma maison. » Jésus lui répondit : « Celui qui met la main à la charrue et regarde en arrière n'est pas fait pour le royaume de Dieu. » (Lc 9, 57-62)*

Les Filles de la Charité se donnent « entièrement » et « en communauté ». Cette phrase des *Constitutions* mentionne que la suite radicale de Jésus a lieu dans la Compagnie. La promesse ne consiste pas à suivre le Seigneur de manière indépendante, mais de le faire en tant que membre d'une communauté de consacrées. Ensemble, nous vivons notre don à Dieu.

Nous pouvons nous référer au récit de l'envoi en mission des disciples deux par deux (Mc 6, 7) et celui de la promesse de Jésus d'être présent « *quand deux ou trois sont réunis en son nom* » (Mt 18, 20).

### **c) Rejoindre « le Christ dans le cœur et la vie des pauvres » (C. 10a)**

*« Les Sœurs contemplent et rejoignent le Christ dans le cœur et la vie des pauvres où sa grâce est toujours à l'œuvre pour les sanctifier et les sauver. » (C 10a).*

Nous ne pouvons pas parler de l'identité des Filles de la Charité ou de leur charisme sans faire référence au service des personnes pauvres et vulnérables. La présence du Christ dans la personne des pauvres, de ceux qui souffrent ou sont persécutés, nous est particulièrement révélée dans l'Évangile du jugement dernier (Mt 25, 31-46) ou dans le récit de la conversion de saint Paul. (Ac 9, 1-19).

Au cimetière, Marie Madeleine trouve le Christ en la personne du jardinier ; sur la route d'Emmaüs, les disciples le trouvent dans un compagnon de route ; près du lac, les apôtres partis pêcher le trouvent dans un étranger. Dans toutes ces personnes inattendues, les membres de l'Église primitive rencontrent le Christ et reçoivent des conseils. Nos *Constitutions* nous invitent à Le trouver et à Le contempler dans le cœur et la vie des pauvres. L'invitation à ouvrir ses yeux, ses oreilles et son cœur est sous-entendue. Les leçons à apprendre ne sont pas toujours évidentes, mais elles proviennent de la contemplation et de la méditation.

Peu amateur de télévision, j'ai quand même eu l'attention attirée par une émission intitulée aux États-Unis « Jeanne d'Arcadie ». Arcadie est une région de la ville de New York, mais le titre l'associe à la jeune sainte française Jeanne d'Arc, qui fut guidée par Dieu. Dans cette émission au caractère dramatique, Jeanne rencontre plusieurs fois Dieu au cours de sa journée. Dieu apparaît sous des traits différents : tantôt une jeune fille, tantôt un homme âgé, un marchand ou un mendiant ; il peut être Africain, Latino ou Anglo-saxon. La rencontre est toujours traitée sérieusement et Dieu invite toujours Jeanne à se poser une question ou à prendre une leçon. Pour moi, ce programme est intéressant parce qu'il évoque différentes manières possibles de rencontrer Dieu au cours d'une journée et les différentes leçons que Dieu peut nous enseigner.

Cela nous arrive chaque jour et, en particulier, avec les pauvres. Les *Constitutions* expriment votre identité de Filles de la Charité, elles concrétisent l'Évangile pour aujourd'hui et orientent votre manière de vivre les vœux. Elles requièrent constamment réflexion et relecture. Saint Vincent et sainte Louise n'ont cessé d'encourager les Sœurs à être attentives à la Règle.

## **CONCLUSION**

Les nombreuses citations des Écritures, des écrits des Fondateurs, des documents de l'Église offrent un fondement sérieux au texte de vos *Constitutions*. Tenant entre les mains vos *Constitutions*, vous avez « le cœur et l'esprit des Fondateurs » qui vous encouragent à faire un examen de conscience de votre vie et à vous réengager.

Mis à part les passages juridiques, tout ce qui exprime la vocation de Fille de la Charité peut faire chanter votre âme. Comme Soeur Evelyne et le Père Maloney l'écrivent dans la lettre d'introduction à l'édition de 2004, le but des *Constitutions* est de nous libérer, elles servent d'ailes pour voler vers Dieu, vers les pauvres et les unes vers les autres. (p. 10)

La clarté et la force des Constitutions sont un trésor pour le cœur sans partage qui cherche à se donner au Seigneur pour le service des pauvres. L'opportunité nous est offerte de suivre le chemin resserré qui mène au Seigneur par l'amour, le service et la sainteté. Je vous invite à prendre vos Constitutions comme compagnon de route. Pensez au don qu'elles représentent pour vous et pour la Compagnie. Laissez l'Esprit vous guider pour voir de quelle manière vos Constitutions peuvent vous donner une meilleure estime de votre appel et de votre charisme.

Parlant des Règles, sainte Louise dit aux Sœurs : « *Voyez le pouvoir que nous avons en nos mains. Je prie Notre-Seigneur nous faire la grâce d'en faire bon usage.* » (LdM, *Ecrits spirituels*, L. 592, p. 607)

Père Patrick GRIFFIN, cm  
*Directeur général*

## Témoignage des Sœurs

Province de Slovaquie

L'histoire d'une vie !

*Dans ce témoignage, on peut admirer la fidélité de Dieu et celle de cette Sœur dans une situation particulièrement grave.*

En 1950 j'étais étudiante à l'école d'infirmières et après avoir fait un stage pendant les vacances en Slovaquie, j'ai eu l'occasion de rencontrer le Directeur provincial qui vivait en clandestinité à R. (c'était déjà après « la nuit de barbarie » mais les Sœurs travaillaient encore à l'hôpital). Je lui ai demandé : « Mon Père que deviendrons-nous, nous les pré-postulantes ? » Il m'a répondu : « N'ayez pas peur, même étant aux catacombes, vous serez Sœurs ! »

En 1952, quand j'ai fini mes études d'infirmière à T., nous étions 5 pré-postulantes. La Sœur Servante était déjà en prison, Sœur Eleonora a donc pris la charge de la maison. A ce moment, la directrice du Séminaire est venue à la Communauté car la Maison provinciale à était déjà supprimée. Même si le Père H. devait se cacher, il avait un contact secret avec nous. Dans ces conditions et après avoir réfléchi, il a été décidé que la formation allait quand même commencer en clandestinité. Elle s'est faite plus tard également dans les autres hôpitaux où se trouvaient des pré-postulantes. La première entrée clandestine dans la Compagnie a eu lieu le 7 novembre 1952. A cette période-là, c'était la fête du bienheureux Jean-Gabriel Perboyre mais, pour le régime communiste, c'était le jour de la victoire de la Révolution russe. Les Sœurs ont travaillé dans les hôpitaux jusqu'en 1956.

En novembre 1955, la Visitatrice a été libérée de prison et après avoir passé un certain temps à l'hôpital, s'est installée à B. où les Sœurs servaient les personnes âgées de la maison de retraite. En quittant la prison, le chef de prison lui a posé une question : « Alors, qu'est-ce que vous allez faire si une fille se présente pour entrer chez vous, vous allez l'accueillir ? » Elle a promptement répondu : « Oui, car c'est Dieu qui donne la vocation et j'ai l'obligation de l'accepter. »

En 1957, nous avons demandé de prononcer les vœux. Sœur C. a envoyé la lettre avec les informations nécessaires à la Supérieure générale, par l'intermédiaire d'une personne de confiance.

Nous avons prononcé nos vœux à Brno. L'état de santé de la Visitatrice s'est amélioré à tel point qu'elle a joué de l'orgue pendant la messe à la chapelle des Sœurs. Chacune de nous a reçu d'elle une petite image de « cinq vierges sages » au verso de laquelle elle m'a écrit :

*« Je ne veux pas que la plus petite poussière de mon amour appartienne aux créatures. Je désire le donner tout entier à Jésus car Il m'a donné de comprendre qu'Il est le bonheur absolu. Tout sera pour Lui, tout ! Et si je n'avais rien, je lui donne ce rien ». Thérèse de Lisieux.*

Cette Soeur a du faire toute sa correspondance au lit.

Les années suivantes au service du Seigneur et des pauvres, nous les avons vécues et partagées avec le peuple de Dieu de notre pays de ce temps-là. Nous étions soutenues par les prières et les sacrifices de nos compagnes. Quelques Sœurs étaient déjà mises en prison. Lorsque pendant une perquisition à domicile, la police a trouvé les circulaires de nos Supérieurs généraux, nous aussi, nous avons été accusées de sédition. Le directeur de l'hôpital a reçu l'ordre de nous licencier. Bien que j'étais la première sur la liste, cela ne m'est pas arrivé à moi. En 1958, après la découverte de la cachette du Directeur provincial par les communistes, plusieurs Sœurs ont dû changer d'emploi ou en chercher un autre. Notre plus grand souci

était de savoir si nous aurions la possibilité de participer à la messe. Là où les Sœurs vivaient chacune de leur côté, nous restions en contact, nous nous rendions visite, et dès qu'il y en a eu la possibilité grâce au « dégel politique », nous nous sommes efforcées de former au moins de petites Communautés (même si ce n'était que de deux Sœurs) et nous avons cherché des emplois correspondant à notre charisme.

Le 27 novembre 1963, la Police a donné l'ordre de licencier en 24 heures trois Sœurs. J'étais l'une d'entre elles. Le père d'une de ces Sœurs était à la retraite et il a soumis cette affaire à la justice du travail en demandant bien qu'étant retraité, il avait l'obligation de gagner la vie de sa fille au chômage. Finalement elles ont gardé leur emploi mais ont dû changer de poste. La Police a déclaré que je ne devais plus travailler dans le domaine de la santé. Pourtant, j'ai continué à travailler à T. Puis, après 2 mois, j'ai trouvé une nouvelle place pour travailler comme infirmière.

Après de longues années, j'ai appris pour quelle raison je n'avais pas été licenciée ni en 1958 (sous le premier ordre du parti communiste) ni après la 2<sup>ème</sup> période de rafle, si bien que je n'ai pas interrompu le contrat de travail, pas même un seul jour. Pourquoi ? Parce que Dieu est fidèle (Is 49, 15) « *Une femme oublie-t-elle l'enfant qu'elle nourrit, cesse-t-elle de chérir le fils de ses entrailles ? Même s'il s'en trouvait une pour l'oublier, moi, je ne t'oublierai jamais !* » Dieu y avait pensé. Le maire de mon village natal avait appris ma situation et il avait écrit une lettre à la direction de l'hôpital en expliquant qu'à l'âge de 7 ans, j'avais été dans un orphelinat chez les Sœurs à Z. parce que j'avais perdu ma maman. C'est pourquoi il s'étonnait que je puisse être licenciée à cause de ma religion. En ce temps-là, je ne savais pas encore que dans mes références personnelles, il était écrit : « la dénommée est chef du groupe des filles cachées. » Ces références étaient secrètes, donc ce n'est qu'en 1968 que j'ai eu la possibilité de voir le registre des cadres où mon nom était inscrit. Bien sûr, le maire ne pouvait pas être au courant.

En 1968, j'ai profité de la liberté apporté par Dubcek pour choisir entre deux possibilités : prendre l'habit ou rester en habit laïc en clandestinité. Par reconnaissance envers les Sœurs qui ont beaucoup souffert dans les prisons mais aussi envers celles qui, d'une manière héroïque ont témoigné personnellement et communautairement de leur foi et de leur vocation, j'ai opté pour porter l'habit.

Depuis mon enfance, j'ai connu plusieurs stations sur le chemin de ma vie. Je suis à moitié « l'enfant de la Province ». A 7 ans une Sœur m'a posé la question : « Marie, qui veux-tu être ? » Je lui ai répondu : « Je ne sais pas, peut-être une gentille Sœur ! » Quelle grâce, le Bon Dieu m'a prise au mot.

Ma Communauté actuelle est ma 17<sup>ème</sup> station et je pense que c'est aussi la dernière. A vrai dire, je n'y suis pas arrivée pour servir, mais pour accepter d'être servie. J'attends d'être opérée de la hanche, je marche avec une canne et grâce aux médicaments.

Dans mes souvenirs et en regardant mon passé j'ai beaucoup de preuves que Dieu est fidèle. La Parole de Dieu est vivante et efficace et, actuellement, je peux tous les jours chanter mon Magnificat de gratitude et de louange pour les dons et les grâces reçues. Avec une humble confiance je peux regarder la main de Dieu quand il prend peu à peu ce qu'il m'a donné durant ma vie ; je veux garder l'attitude du psalmiste du Psaume 23 : « *Le Seigneur est mon berger* ».

Sœur Prudencia

*Fille de la Charité*

## Défis actuels

### L'Eglise face aux aléas des familles aujourd'hui

Je suis prêtre depuis plus d'une trentaine d'années, j'ai été curé de paroisse, chargé de mouvements de laïcs, etc. Je vais vous partager mon expérience dans l'accompagnement du service des familles et de l'accompagnement au Secrétariat Général de la Conférence des Evêques de France. Car nous sommes tous appelés à accompagner des personnes qui ont des problèmes de famille et nous sommes en recherche de quelques points de repères pour savoir comment les accompagner pastoralement.

#### **I - LES ALEAS QUI ENTRAINENT L'ECLATEMENT DES FAMILLES**

Il nous faut d'abord essayer de comprendre d'où nous viennent ces aléas de la famille aujourd'hui et la situation qui est la nôtre. Voyons ce qui se passe dans notre monde et la manière dont la grâce du Seigneur est à l'œuvre dans toutes les situations.

Nous pouvons dire, que le mariage est fragilisé dans notre contexte de modernité. La fragilité du mariage vient d'une évolution qui s'enracine dans ce qu'on appelle la Modernité qui commence petit à petit à l'époque de la Renaissance C'est le moment où les hommes ont repoussé la pensée de l'Évangile pour revenir au culte du corps comme on le faisait dans les temps anciens : sculptures de femmes sensuelles et d'hommes musclés.

**1<sup>er</sup> aléas : l'individualisme issue de la modernité fait inventer le mariage d'amour au détriment des autres modèles du mariage.**

Dans le domaine de la famille, nous avons vu grandir progressivement un esprit individualiste. L'homme est celui qui doit réussir sa vie au maximum. Autrefois, à l'époque de la chrétienté, donner sa vie n'était pas un problème ; face à la mort, on ne s'inquiétait pas puisqu'on allait directement au ciel. Aussi, Aujourd'hui, on veut d'abord réussir notre vie.

Autrefois on se mariait pour avoir des enfants ou pour transmettre un héritage ou l'on vous mariait éventuellement sans votre consentement cela n'était pas un problème. Maintenant les gens se marient parce qu'ils s'aiment. Le mariage d'amour est quelque chose de tout récent.

Un petit livre récent, "Quel devenir pour le Christianisme", relate une conversation entre le Cardinal Barbarin et Luc Ferry. La thèse de Luc Ferry, c'est de dire "la fragilité du mariage tient au mariage d'amour", tant que l'on se mariait pour l'héritage ou pour fonder une famille, on restait marié. Le fait de se marier parce que l'on s'aime, fait que si, un jour, l'on ne s'aime plus, on se sépare. Et donc cette institution du mariage qui fut stable pendant des siècles, est devenue quelque chose de fragile.

Nous sommes sortis du culte de la vérité pour entrer dans le culte de la sincérité, et cela n'est pas pareil. Nous parlons quelque fois des sincérités successives et, à la limite, si l'on ne s'aime plus, on ne peut plus rester ensemble, cela serait un mensonge, donc c'est un devoir de divorcer.

L'affaire s'est compliquée par un second facteur.

#### **2<sup>ème</sup> aléa : la relative maîtrise de la sexualité**

Le second aléa qui a accéléré le phénomène, c'est la relative maîtrise de la sexualité. Il fut un temps où la sexualité on ne savait pas trop comment cela fonctionnait, mais on l'exerçait. Depuis une cinquantaine d'années, la science progressant, on connaît assez bien le fonctionnement de la sexualité.

Il y a une trentaine d'années, on célébrait des mariages tous les samedis. Maintenant ces célébrations ont lieu du 15 juin au 15 septembre. Pourquoi la saison des mariages s'est-elle beaucoup

rétrécie ? Parce que, en raison des nouveaux moyens de contraception, le phénomène de la cohabitation a précédé le mariage. Avant, on se mariait pour former un couple et fonder une famille ; aujourd'hui, on peut vivre ensemble sans se marier.

Si le mariage n'est plus utile pour pouvoir se mettre en couple à quoi sert-il ? Le faut-il encore ? On ne sait plus trop si l'on doit se marier. Il semble que 95% des femmes utilisent des moyens contraceptifs qui mettent en porte à faux avec la doctrine de l'Eglise. Qu'est-ce que cela provoque dans la tête des gens, dans leur vie de foi, etc. ?

### **3<sup>ème</sup> aléa : les études.**

Les études, c'est l'élévation du niveau culturel dans la société poste-moderne. En 1954, le gouvernement français, a fait une loi qui obligeait tous les chefs-lieux de canton à créer un collège d'enseignement général (CEG), qui sont devenus maintenant des collèges d'enseignement secondaire (CES). Cette loi a permis d'accélérer l'instruction de tous, ce qui est une excellente chose.

Quelle est la première conséquence pour l'Eglise ? C'est que tous les petits Séminaires se sont vidés. Dans une famille de 5 ou 6 enfants, il n'était plus nécessaire d'envoyer le troisième au petit séminaire pour faire des études à 50km alors qu'il y avait un collège plus proche. Cela a accéléré des problèmes de vocation.

Les bienfaits de la chose, sont une avancée de la société civile, ce qui a permis que les femmes soient beaucoup plus instruites et sont entrées dans le monde du travail. Des femmes sont même devenues conductrices de poids lourds, ou de chars dans l'armée. Presque toutes les professions se sont ouvertes aux femmes, ce qui est une avancée de société considérable pour les femmes. Il n'y a pas de raison que la femme ne soit pas l'égale de l'homme dans tous les domaines. Pour la femme qui commence à travailler cela a cassé la répartition traditionnelle des rôles dans la famille.

Autrefois l'homme gagnait l'argent et la femme faisait tourner la maison. Certaines femmes étaient de vraies chefs d'entreprise dans la manière d'élever les enfants et d'organiser la vie de la maison. Le travail des femmes a renversé les rôles et créé des tensions dans les couples, des femmes vouloir réussir.

La relative maîtrise de la sexualité retarde l'engagement dans le mariage, dissocie la situation matrimoniale de la célébration sacramentelle, oblige à se décider sur le fond pour l'un comme pour l'autre et ce qui allait de soi au point de départ, ne convient plus quelques années plus tard. Bilan, une société moderne, individualiste, à la sexualité relativement maîtrisée, est un parcours du combattant pour l'institution du mariage.

### **4<sup>ème</sup> aléas : le matérialisme**

Ajoutons à cela le matérialisme qui a augmenté le désir de posséder des biens : téléphones portables, ordinateurs etc. Par rapport à ce qui y avait il y a 60 ans, il y a beaucoup de choses qui nous aident et qui normalement devraient nous libérer. Et plus nous en avons, plus nous sommes pris, c'est un paradoxe, pourquoi ? Parce que nous pouvons en faire plus. Autrement dit, si le problème n'est pas dans la société qui nous entoure, il est dans ce que nous avons dans le cœur. Il y a des gens qui auront un style de vie paisible mais aéré, et d'autres qui à force de vouloir en faire plus, pourront en faire plus et en prendront plus.

## **II – LES DIFFERENTS MODELES DE FAMILLE**

Face à ces aléas, qu'est devenue la famille ? Comme beaucoup d'autres sujets de société, la famille a éclaté en modèles différents :

**1 – des familles « classiques »** (celle de l'époque néo-janséniste de nos parents) sont des familles dites « nucléaires », c'est-à-dire un homme, une femme, 2 à 6 enfants. Aujourd'hui, on la nomme "Famille primo-conjugale", il s'agit d'un premier mariage.

Lorsqu'on fait des statistiques et qu'on compare les mariages civils et les mariages religieux, il ne faut pas compter les remariages civils puisqu'on ne peut pas se remarier à l'église. On ne peut comparer que ce qui est comparable.

**2 – des familles « recomposées »**, c'est-à-dire un homme et une femme, dont l'un est divorcé et s'est remis en ménage. Les enfants, de deux lits différents, ont chacun trois grand-pères et trois grand-mères et non plus deux de chaque comme dans les familles classiques.

**3 – des familles « monoparentales »** : l'un des conjoints a quitté le foyer. En France, 25% des familles sont des familles monoparentales, il n'y a plus que 50% de famille primo-conjugale.

L'un des grands inconvénients des familles monoparentales, indépendamment du problème de l'éducation des enfants à qui il manque un modèle soit maternel soit paternel, dans un équilibre d'éducation, est qu'il y a un gros impact sur le niveau de vie de la famille.

Dans les études que nous faisons sur les nouvelles pauvretés, la famille monoparentale est un cas classique de chute dans la grande pauvreté à l'heure actuelle. Il n'y a plus qu'un seul salaire et cela provoque pour certains une suite de difficultés de plus en plus graves : impossibilité de payer les traites de la maison et donc la revendre, prendre un appartement plus petit, moyens de vivre insuffisants. La fatigue s'installe avec risque de perdre l'emploi, on arrive alors aux restos du cœur et on devient SDF (Sans domicile fixe).

#### **4 – Les familles « élargies »**

Les situations de crises nous font redécouvrir le modèle oublié de la famille élargie. Pour des raisons financières ou de logement, la famille accueille des parents âgés, parce que la maison de retraite coûte trop chère, ou des étudiants prolongés de 25-30 ans. Depuis quelques années, des jeunes couples avec enfants pour des raisons de chômage et de perte du logement, retournent chez les parents.

De plus, la pyramide des âges est inversée : peu d'enfants, beaucoup de personnes âgées. Ce qui dans la bible était considéré comme le summum de la réussite, connaître jusqu'à ses arrières petits enfants, cela ne se voyait que dans les familles où l'on mangeait assez pour vivre vieux, (ce n'était pas n'importe qui), ou alors qui avait su se protéger des épreuves de la vie, donc être assez puissant, mais cela était assez rare.

### **III – LA PASTORALE DE L'EGLISE**

Aujourd'hui, il y a 50% de naissance hors mariage et que 50% des baptêmes sont de familles non mariés, ce qui demande réflexion : "Peut-on préparer la célébration du baptême de personnes qui sont mariés à l'Eglise de la même façon que des personnes qui ne le sont pas ? Cela oblige à avoir une pastorale particulière pour des personnes dont le baptême de leur enfant est le premier contact avec l'Eglise.

- Pastoralement, peut-on donner des points de repère, cela est délicat. Ce que dit la doctrine de l'Eglise vous connaissez.
- Peut-on donner des points de repère :
  - 1) Jésus est venu sauver tout le monde, il fréquentait tout le monde et il dînait même avec les pêcheurs, donc nous, nous allons accueillir tout le monde. Cela est la porte d'entrée "voici ce cœur qui a tant aimé le monde". Le lieu où vous êtes, où vous ne cessez d'accueillir le monde, à un charisme qui ne cesse d'étonner les français et bien au-delà depuis plusieurs siècles.



- 2) La théologie de la famille a beaucoup évolué. Aujourd'hui on dit que la famille est une petite église une "ecclesiola", c'est une affaire récente. Autrefois on disait : on se marie parce qu'il le faut, parce que c'est dans la loi de Dieu. L'homme quittera son père et sa mère et ne feront plus qu'un. On se mariait parce que c'était écrit. Alors que toute la théologie de Vatican II, dit : dans le mariage, il y a une unité fondamentale de vie, qui est une "petite église" et c'est très important.

L'un des grands chantres en France, mais qui est décédé, c'est le père Caffarel qui a fondé les équipes Notre-Dame, est l'un des grands pionniers de cette théologie du mariage, qui n'est pas une théologie du devoir mais de l'amour. L'amour dans le couple, est à l'image de l'amour dans la trinité, ils se donnent l'un à l'autre et leur don produit de l'amour. Il y a une unité prime. C'est ce pourquoi une famille équilibrée, est au cœur du monde, le signe de la présence de Dieu., ce que l'on appelle dans nos groupes théologique un "sacrement". Le mariage est un sacrement. Saint Thomas dira c'est un signe efficace de la grâce du salut, c'est-à-dire que le sacrement rend présent l'amour de Dieu au cœur de la réalité humaine. Dans le septénaire sacramentel nous avons des sacrements qui balisent l'ensemble de la vie et pour signifier l'état adulte dans la vie chrétienne, il y en a deux : le sacrement du mariage, et le sacrement de l'ordre. L'un est ordonné à Dieu, verticalité et l'autre est ordonné à la vie humaine horizontalité et cela va donner la famille. Il faut bien comprendre que le mariage est un sacrement, la famille est un sacrement, c'est une perception toute nouvelle que de dire que le sacrement du mariage est une manière de s'édifier au cœur du monde et de vivre au cœur du monde la présence même de Dieu.

#### Premier point :

- L'accueil Général n'est pas si vieux que cela car il fût une époque où l'on disait "dehors impur pêcheur". A dire que l'on peut accueillir tout le monde et quelque fois à accueillir tout simplement, certains se sont brûlés les ailes.

#### Deuxième point :

- Le mariage pour nous est un sacrement, c'est la raison pour laquelle l'Eglise voudra défendre jusqu'à la mort son sacrement du mariage avec une discipline qu'il faut comprendre. Elle peut paraître difficile et certaines personnes peuvent ne pas la comprendre. On ne peut aider à comprendre, que si l'on a compris soi même pourquoi l'Eglise tient tant à ce sacrement de mariage, qui est un mode de présence de Dieu.

#### Troisième point :

- C'est de dire que des documents dans l'église on en trouve beaucoup. Le plus fondamental, proche de nous, après le "Concile", c'est "Familiaris Consortio" de 1981, un exemple n°71 : "on doit reconnaître la place singulière que tient la mission des conjoints et des familles chrétiennes en vertu de la grâce reçue dans le sacrement. La mission, doit-être mise au service de l'édification de l'église et de la construction du Royaume de Dieu dans l'histoire."
- La famille est à la base de la société, comme la famille est à la base de l'église.
- Lorsque vous-même, vous accueillez tout le monde, quels sont vos points de repères ? Le premier point est de dire "ne juger pas", accueillir suppose de ne pas juger.

Lorsque vous accueillez des personnes comme vous, cela n'est pas un problème, mais le problème va s'accroître au fur et à mesure que la situation se complique.

Plus elle est compliquée, plus elle sera difficile à comprendre. Nous savons que le sacrement correspond à une logique d'église qui n'est pas simple, qui a trop d'exigence et qui est garant de la crédibilité de l'église. Si l'église, à la mode Orthodoxe, commençait à faciliter un peu trop de secondes unions, dans l'opinion publique, cela en serait fini avec l'indissolubilité du mariage, et au-delà, des cas individuels douloureux.

La personnalité collective de l'église comme force d'évangélisation du monde contemporain, nous oblige à vivre dans l'unité et dans la vérité, non pas ma petite vérité sincère et suggestive, mais l'ordre des choses. Objectif qui est bien plus large que nous-mêmes et qui lui n'est pas simple. Des gens comme vous, ont besoin de comprendre le pourquoi du comment "Foi et Raison" comme aurait dit Jean-Paul II. Il faut toujours arriver à comprendre en raison les arguments. Nous ne devons jamais être amenés à dire "il faut faire comme cela parce qu'il le faut, ou parce que Jésus l'a dit."

Dans un contexte sécularisé, cela ne passe jamais et c'est contraire à tous les enseignements pontificaux sur "Foi et Raison" l'encyclique de Jean-Paul II, où Benoît XVI dit : il faut toujours arriver à dire : "ma foi en Jésus Christ aide à comprendre comment cela fonctionne et en raison je vous dis que ça marche comme-ci ou comme-ça, pour telle ou telle raison. Mais il faut toujours arriver à comprendre les autres.

Vous avez du lire les vœux de Benoît XVI, pour la journée mondiale de la paix le 1<sup>er</sup> janvier et vous avez du voir comment il parle dans ses vœux, du développement intégrale authentique de l'homme, et non pas le développement partiel, le développement intégral authentique qui correspond à l'authenticité des choses, à la vérité des choses, la profondeur des choses de l'homme.

Lorsque vous avez réussi à rentrer dans la complexité d'un problème, quels sont les points de repères que l'on peut avoir pour accompagner quelqu'un dans une situation tordue, sachant que même Jésus allait dîner avec des gens tordus.

Dans ce contexte de la famille, cellule de la société, qui se réfère à la loi naturelle.

Quatrième point : Se sont les quatre conditions requises pour la validité du sacrement du mariage.

1<sup>er</sup> critère :

Lors de la préparation d'un mariage, le prêtre fait signer aux personnes ce que l'on appelle un projet de mariage ou une déclaration d'intentions. On y met ce que l'on veut. Maintenant nous demandons aux personnes d'écrire leur projet de couple, mais il faut que ce projet soit conforme à la conception chrétienne du mariage, sinon il n'est pas possible de célébrer le mariage. Dans des modèles préfabriqués que l'on donnait en antisèche autrefois, le formulaire n°1 est pour le très croyant, le formulaire n°2 pour le croyant croyant, le formulaire n°3 pour le vraiment à peine croyant et ces trois points étaient dans le texte en caractères gras de peur qu'on le loupe.

Ces trois critères sont des bons critères pour appréhender des situations de ce type là, quelque soit la configuration.

Un mariage n'est valide que s'il est fait dans la liberté. Quelqu'un qui y est obligé, ne se marie pas comme lorsque vous rencontrez un cas difficile.

Vous, vous pouvez aider les gens. S'ils viennent vous voir, c'est qu'ils attendent quelque chose. Le problème n'est pas de leur dire si on peut les mettre dans la boîte n°A ou n°B. Ce qu'ils veulent, c'est sentir la grandeur du cœur de Dieu, allez plus loin dans leur propre chemin. Aidez-les à réfléchir dans la liberté qu'ils ont, dans la situation où ils sont, et aidez-les à grandir vers plus de liberté, vous ne perdrez pas votre temps.

### 2<sup>ème</sup> critère :

Que demande-t-on pour qu'un mariage soit valide ? c'est l'indissolubilité :

Pourquoi, parce que le mariage est l'image d'un Dieu parfait tout puissant, un Dieu qui aime sans limite, le don doit être sans limite. Donc si quelqu'un a une limite dans le don qu'il fait à son conjoint, il peut l'aimer beaucoup, mais nous estimons que ce don n'est pas sacramentalisable car il ne peut pas représenter la totalité de Dieu. De ce fait je n'ai jamais rencontré de ma vie de prêtre, quelqu'un venant me dire : "je me marie pour 5 ans, cela ne m'est jamais arrivé. Par contre, nous avons tous entendu des gens dire : "on vient se marier à l'église, car là c'est inconditionnel. Comme quoi dans l'amour intuitif de deux jeunes qui se marient, cette indissolubilité est inscrite dans la nature et l'expérimentation qu'ils ont de leur propre amour pour l'autre.

Tout ce qui pourra aider vers la plénitude de l'amour en soi, n'est pas une mauvaise chose, quelque soit la situation. Et l'on peut toujours aider quelqu'un à voir ce qu'il y a de beau dans la situation où il vit, avant de l'enfermer dans les impasses de sa situation, sachant que lui est déjà en train de couler. Si vous l'enfermez lorsqu'il coule, vous le noyez complètement. Hors on voulait le sauver.

Tout ce qui aide à creuser cette dimension, de la profondeur, de la totalité de l'amour, est une bonne chose. Liberté, indissolubilité et le troisième point est la fécondité.

C'est la raison pour laquelle on ne peut pas marier un impuissant, des homosexuels etc.

Cela peut être une forme de pacte, une forme de couple, mais ça ne peut pas être un mariage, une famille, témoin de l'amour du Christ, de Dieu pour l'humanité et l'amour du Christ pour son église.

3<sup>ème</sup> critère : La fécondité se déroule dans les enfants, elle se déroule aussi dans des œuvres, soit sociales ou professionnelles. Quelqu'un de marié, ne se conduit pas de la même manière dans sa vie professionnelle que quelqu'un qui est célibataire. Il y a des choses que l'on comprend parce que l'on veut sauver son couple et si l'on ne le comprend pas, le couple ne tient pas. Si beaucoup de couples ne tiennent pas, c'est parce que nous manquons de profondeur et que la fécondité est atteinte. Le couple est le meilleur remède antimatérialiste de la société contemporaine et Tony Annatrella a dû vous dire que la meilleure psychanalyse, c'est le temps des fiançailles. On parle pendant des heures sans rien dire. Et petit à petit on ajuste son caractère, son psychisme, sa personnalité et on augmente les compatibilités à partir d'un sentiment d'amour qu'il y avait au point de départ.

La fécondité et le mariage sont le grand antidote du matérialisme. Une société mono-sexuée dérive automatiquement vers un régime totalitarisme. Au travers de toute situation, on pourra repérer qu'elle est la fécondité des choses, de la vie, de l'union etc. Lorsque quelqu'un se trouve dans une situation difficile, c'est en allant jusqu'au fond de ses grands critères, que l'on peut l'amener à comprendre que le cas de figure dans lequel il est, est un mauvais cas de figure.

Vous avez des plantes vertes qui poussent dans de mauvais terrains. Lorsque que quelqu'un vous dit : "je comprends très bien que mon homosexualité ne tient pas à ma nature mais à ma culture." Que fais-je ? Et si on leur répond il faut, cela tiendra ce que donne les bonnes résolutions de fin de Carême ou de fin de retraite.

Par contre en aidant à acheminer petit à petit, chacun trouvera peut-être avec l'appui de la grâce de Dieu, la force d'avancer et petit à petit d'évoluer dans une situation.

4<sup>ème</sup> critère : le seul, que l'Eglise impose, car il n'est pas naturel, mais il est culturel, ecclésiale, c'est l'éducation religieuse. L'église demande aux personnes qui se marient, de s'engager à élever religieusement leurs enfants, sous entendu, après la transmission de la nature, de la fécondité et c'est la transmission de la culture du message du Christ, du développement intégrale authentique etc.... Dans toutes les situations, qu'est-ce qui permet de servir un témoignage d'une foi profonde. Une maturation de la création ou une maturation de l'homme.

Père Gildas Kerhuel

Secrétaire Général Adjoint de la Conférence des Evêques de France

## Défis actuels

### **LE SACREMENT DU MARIAGE**

#### Introduction

Au service des pèlerins et des personnes qui viennent prier à la Chapelle de la rue du Bac, des Filles de la Charité, des Lazaristes et les bénévoles laïcs qui accueillent chaque année des millions de familles, sont souvent confrontés au désarroi ou aux difficultés des familles, ainsi qu'à un certain nombre de questions que les personnes leur posent.

Notes prises durant l'intervention donnée aux membres de l'Equipe de la Chapelle de la Médaille miraculeuse (prêtres, Sœurs et laïcs). Le style oral a été volontairement gardé.

Nous sommes mariés depuis bientôt 30 ans, mon épouse s'appelle Marie-Paule et moi Jean-Paul, nous avons 5 enfants, 5 petits enfants de notre fils aîné, une fille mariée et trois garçons qui, pour l'instant, n'ont pas encore concrétisé leur vocation. Notre fils aîné a 35 ans, ceci pour vous dire que ce n'est pas si simple.

Nous faisons profession de conseil et de formation en entreprises dans deux structures et nous avons créé, il y a 10 ans, une association spécialisée dans le milieu associatif. Nous travaillons beaucoup pour le Secours Catholique et pour les associations familiales catholiques. Nous animons aussi des sessions d'une semaine de connaissance de soi pour des célibataires qui veulent se marier.

Dans notre intervention, nous nous exprimerons à tour de rôle sur les sujets.

#### Marie-Paule

En arrivant dans la salle, il m'est revenu quelque chose que j'ai vécu il y a plus de vingt ans, dans la chapelle de la Médaille Miraculeuse. Il s'agit d'une période douloureuse pour notre famille, car Jean-Paul, mon mari, après avoir eu une expérience professionnelle agricole dans le sud de la France, a dû quitter assez rapidement cette exploitation ainsi que le logement au moment même où j'accouchais de notre 4<sup>ème</sup> enfant. Pour Jean-Paul, c'était un échec professionnel, c'était aussi des rêves qui ne trouvaient pas la possibilité de se réaliser. Il avait rêvé de travailler sur une exploitation agricole, nous sommes partis et, nous nous sommes retrouvés en Dordogne : moi venant d'accoucher de notre fille et lui, obligé de faire tout seul le déménagement. Epuisé, il recherche très vite un travail qu'il trouve tout de suite. Mais il entre très vite dans une dépression, allant jusqu'à une tentative de suicide. Grâce à la Providence, je suis arrivée à temps pour qu'il n'aille pas jusqu'au bout de sa tentative. Je suis venue à Paris avec lui pour l'hospitaliser et le faire soigner.

Ne sachant pas où aller, je suis partie à la Chapelle de la rue du Bac pour déposer aux pieds de la Vierge Marie le problème de santé de mon mari. En entrant dans la chapelle j'entends "un mari a été guéri" et moi j'ai reçu cette parole comme la certitude que mon mari serait guéri. Quinze jours après, le médecin qui suivait mon mari me dit : "Madame, je suis vraiment étonné de la rapidité avec laquelle votre mari retrouve la santé et cela m'intrigue". Ce médecin était chrétien, je lui ai dit : « je suis intimement convaincu que le Seigneur en est certainement l'œuvre et que la Vierge Marie, a certainement intercédé pour lui ». Je voulais vous le dire car c'est une manière de rendre grâce pour la sollicitude de Marie pour notre famille et mais aussi pour tout ce que vous faites, ici.

#### Jean-Paul

Nés en 1949 et 1950, nous avons 18 ans en 1968 et nous étions étudiants à cette époque là. Nous nous sommes connus par le scoutisme et très vite, nous avons décidé de vivre ensemble, ce qui n'a pas toujours été facile pour moi car je me sentais encore très jeune et pas prêt à me décider, alors que pour Marie-Paule, c'était assez clair. A 23 ans nous avons décidé de vivre ensemble sans nous marier, ni à la mairie ni à l'église.

Nous avons eu notre premier enfant et nous avons décidé de nous marier à la mairie. Notre deuxième enfant est né et nous avons gardé de loin en loin un contact avec l'Eglise par l'intermédiaire d'amis. J'allais de temps en temps à la messe car je connaissais des prêtres. Pour Marie-Paule, elle se sentait plus éloignée, une différence que l'on a entre nous, et qui est surtout une différence de caractère. Elle, elle est plutôt primaire et moi, je suis plus secondaire. Le caractère secondaire rumine, a un retentissement émotionnel plus long, est plus rancunier mais il a aussi une certaine forme de fidélité par rapport au caractère primaire, primesautier, qui passe plus facilement d'une idée à une autre.

Marie-Paule avait mis de côté la question de la foi et cela ne l'inquiétait pas sauf qu'elle travaillait dans un établissement de Géroto-psychiatrique et elle était confrontée à la mort régulièrement en tant que responsable d'un pavillon de 60 personnes, elle avait pratiquement tous les quinze jours ou toutes les semaines une personne à accompagner. Ce n'était pas très facile.

Je suis allé faire une session à Paray-le-Monial organisée par la Communauté de l'Emmanuel et j'ai trouvé cela intéressant ce qui m'avait donné envie de renouer avec la prière. L'année suivante j'ai proposé à Marie-Paule d'y aller en lui vantant qu'elle n'aurait pas de cuisine à faire et que les enfants seraient pris en charge dans la journée.

### Marie-Paule

J'ai accepté car j'étais dans beaucoup de questionnement face à l'accompagnement des mourants et j'avais commencé à me dire : « si le Seigneur existe, il faudrait quand même que j'essaie de voir, et s'il existe, que j'en tienne compte »

Je me souvenais des prières en famille le soir, de l'engagement de mes parents dans le mouvement d'Action catholique ouvrière, et leur don d'eux-mêmes pour les plus pauvres au nom de leur foi. Pourtant, j'avais tout laissé de côté. Mais je pensais : « j'ai reçu tout ça, nous avons deux enfants et je ne leur transmets rien ». Et je ne me sentais pas bien au fond de moi.

Lorsque nous sommes arrivés à Paray le Monial pour vivre une session, le Père Tardif racontait comment il faisait des retraites pour les hommes et les femmes qui vivaient ensemble sans être mariés et qui décidaient à la fin de ces retraites de se séparer pour vivre en frères et sœurs ou de cheminer vers le mariage. J'ai trouvé cela. Puis j'ai rencontré un ami prêtre et je lui ai dit : " Si ton Bon Dieu existe, il va falloir qu'il me le manifeste."

Mais, à la fin de la session, je me suis écroulée en pleurs, réalisant que Dieu m'aimait comme j'étais, là où j'en étais, avec mes réticences par rapport au sacrement de mariage.

Et cela a été le point de départ d'un cheminement ensemble qui n'a pas été simple. Je me suis mise à lire l'Evangile.

### Jean-Paul

Depuis, nous avons cheminé avec la communauté de l'Emmanuel, nous nous sommes mariés religieusement, nous avons fait baptiser nos enfants le lendemain, un an après nous avons eu notre troisième enfant, puis nous avons eu deux autres enfants.

Depuis quelques années, nous sommes actifs aux AFC (Associations familiales chrétiennes), professionnellement Marie-Paule s'occupe de la formation des animatrices et des responsables des chantiers éducation qui sont des groupes de paroles pour les mamans. Moi je suis militant et Vice-Président de l'Union Départemental des associations familiales de l'Essonne. C'est un enjeu majeur aujourd'hui pour des laïcs à être présents dans les Associations Familiales Catholiques et c'est ce à quoi nous voulons contribuer.

Après cette présentation, voici quelques réflexions qui peuvent nous aider dans notre accompagnement des familles.

### **QUELQUES DIFFERENCES ENTRE "HOMME ET FEMME"**

Réfléchissons aux difficultés des jeunes hommes et des jeunes femmes d'aujourd'hui que nous rencontrons à travers des amis de nos enfants et qu'est ce que cela nous enseigne sur cette question de la complémentarité.

Nous sommes persuadés que lorsque l'on accueille des personnes en difficultés, nous ne pouvons pas leur donner de conseil

C'est une tentation sur laquelle il faut vraiment se prémunir et c'est aussi une partie de notre travail de former les gens à l'accueil, à l'écoute et d'accepter son impuissance. Je pense que lorsque l'on est chrétien, c'est plus facile d'accepter son impuissance, puisque c'est Jésus qui sauve et pas nous. Moi je ne peux rien faire, je peux être présent, si les gens viennent, c'est pour rencontrer le Seigneur et se confier à la Vierge Marie, et s'ils rencontrent quelqu'un en chair et en os, cela peut-être rassurant, réconfortant, mais bien souvent, nous sommes très loin de pouvoir comprendre les tenants et les aboutissants de situations souvent très compliquées, et l'on risque de donner des conseils qui ne sont pas forcément appropriés. L'expérience prouve que si l'on donne trop vite des conseils, c'est surtout pour se rassurer soi-même, et que cela n'apporte pas beaucoup à la personne que l'on écoute. Au contraire, écouter vraiment, sans rien dire, permet à la personne de réfléchir, dans un contexte paisible, positif et de se détendre et retrouver un tout petit peu de courage pour affronter le lendemain "ne serait-ce qu'aujourd'hui" comme disait Jean XXIII car « à chaque jour suffit sa peine »...

Monseigneur Tony Anatrella parle des jeunes adultes, des "adulcents" entre autre, qui ont des difficultés à se projeter dans l'avenir, des difficultés à se situer comme hommes et comme femmes, à unifier leurs personnalités. Aujourd'hui, la sexualité et la génitalité physique banalisées et la difficulté de s'engager, que ce soit dans une profession, une activité, un service, un engagement militant ou dans un choix de vie de couple, de vie consacrée.

Le terme de complémentarité ne convient pas toujours très bien : pourquoi, parce que, si à la fin de sa vie de couple on peut constater à quel point nous avons su nous compléter, nous savons dire en quoi nous sommes complémentaires, nous avons aussi peut-être tous les deux des manques communs qui font que ni l'un ni l'autre ne peut les compléter...

Comment inter-réagissons nous ensemble ? D'une façon de plus en plus paisible, harmonieuse, féconde avec de temps en temps des sauts d'humeur ou des variations de tensions.

Le risque, c'est d'être dans une complémentarité utilitaire, et non pas un achèvement. Le fruit du couple, c'est la complémentarité, mais c'est un fruit, un achèvement du don de deux personnes, l'une à l'autre, ce n'est pas un échange de compétences (c'est le vocabulaire du recrutement, je recrute quelqu'un qui est capable de..., moi je ne sais pas faire ça).

Nous ne sommes pas dans le recrutement, nous sommes dans la rencontre de deux personnes qui vont être dans une découverte sans fin, parce que dans un émerveillement sans fin. Ce que l'on peut souhaiter à de jeunes époux, c'est de comprendre que le mariage même si c'est la fin d'un long combat, surtout pour la préparation qui a été compliquée, que ce n'est pas l'achèvement d'un combat mais la fin d'une étape, et le début d'une autre qui doit durer pour l'éternité, et tout ce que l'on peut leur souhaiter c'est de s'émerveiller l'un de l'autre jusqu'au bout.

On ne s'émerveille pas forcément sur des compétences que l'on n'a ou que l'on n'a pas, c'est peut-être plus profondément sur les attitudes, les qualités de cœur, des réalités spirituelles qui sont au cœur de la personnalité qui sont déjà visibles à 20 ou 25ans et qui l'on espère vont durer toute la vie.

### Marie-Paule

Il me semble que dans la vie de couple nous allons nous émerveiller ensemble, que se donnant l'un à l'autre, nous progressions ensemble et ce qui est sujet d'émerveillement, c'est cette extraordinaire évolution de chacune de nos personnes et de notre unité conjugale. Il nous faut constamment tenir la dimension personnelle et la réalisation de la personne à travers le don mutuel dans le mariage et en même temps la réalité de notre conjugalité de notre couple qui grandit en terme d'évolution, préparant ainsi je l'espère la vie éternelle.

### Jean-Paul

Voici un certain nombre de choses très générales, qui donnent une clé de lecture qu'il faut savoir retraduire et adapter en fonction des personnes et notamment des tempéraments. Les grilles un peu classiques, les hommes sont comme-ça et les femmes nous font vite tomber dans la caricature. Par exemple, les femmes sont bavardes et elles sont toujours en retard.

Il y a un certains nombres de liens communs et qui s'avèrent faux pour la plupart des personnes. On trouve des hommes doux et des femmes très énergiques, la force et l'activité n'est pas le propre de l'homme et la douceur le sourire n'est pas le fait que de la femme, même si dans une vision un peu stéréotypée ou archétypique, on aurait envie de le dire. Malgré tout, ça peut être éclairant et c'est éclairant de mieux se comprendre dans les différences. Dans la mesure où la société est tellement mixte et où la différence des sexes est tellement liée, on ne sait plus qui on est et avec qui l'on est et c'est un peu une difficulté pour les plus jeunes.

Voici une grille de lecture fondée sur la sagesse ancestrale qui repose sur la différence physique de constitution biologique, anatomique entre l'homme et la femme notamment, beaucoup plus que sur la différence de la répartition des rôles dans l'histoire.

Il y a une part de mystère dans la différence entre l'homme et la femme et cette différence est souvent difficile à dire, d'une façon qui soit respectueuse, non caricaturale, qui respecte les différences entre les personnes, car les tempéraments, les caractères sont aussi une donnée essentielle de la différence entre les personnes et au sein du couple, c'est extrêmement pesant et la différence que vous pourrez voir et la difficulté que vous pourrez entendre à propos d'un couple, ne sont pas forcément à mettre au registre de la différence de sexe, ce sera bien souvent des différences de tempérament, de caractère, donc des choses qui sont un peu de naissance, des différences d'éducation, de culture, de milieu ou des différences d'histoire personnelle, des blessures reçues, subies, des accidents de la vie etc..., et cela expliquera souvent bien plus que la différence homme, femme, les difficultés que les personnes rencontrent.



J'ai envie de dire : "le mystère de l'homme et de la femme" puisque homme et femme sont créés à l'image de Dieu qui est un, l'homme est un avec une figure d'homme et une figure de femme et donc il y a beaucoup d'unité dans cette diversité d'une certaine façon et de distinguer entre les deux n'est pas facile.

Lorsque l'on parle d'homme et femme, commençons à rappeler qu'il y a qu'une seule nature humaine.

Vous connaissez les symboles de la biologie empruntés à la mythologie, le bouclier et la lance du dieu Mars qui représente les hommes, le Dieu de la guerre et le charmant miroir de Vénus la beauté et la féminité, donc qui représente le sexe féminin.

En toute personne, il y a une part masculine et féminine. Certains auteurs aujourd'hui parlent aussi du côté féminin de Dieu, parce qu'après tout si les femmes sont créées à l'image de Dieu il faut bien qu'il y ait un côté féminin chez Dieu. Dans la langue hébraïque, l'Esprit Saint est féminin.

Il est vrai que dans toute l'histoire de l'humanité à partir du moment où la femme, porte, nourrit et élève les enfants, elle est surtout à ce moment là en situation de faiblesse, je ne dis pas que c'est le sexe faible, je dis qu'il y a des moments où l'on est plus faible que d'autres, elle a besoin d'être protégée, et l'homme avait besoin aussi dans l'histoire de l'humanité d'aller se battre pour chercher sa nourriture, et nous allons dire que c'est plutôt lui qui est du côté de l'action. Cela devient souvent le moyen privilégié de l'homme c'est le combat. En politique, on dit souvent que les hommes se battent alors que les femmes ont d'autres moyens. Il est souvent dit que la femme a la séduction comme moyen d'action pour arriver à ses fins, mais il y a aussi des hommes qui savent séduire. La femme en général préférera le sentiment, mais on dira la relation, l'homme sera plutôt dans l'action.

L'homme est plus souvent dans le faire, la femme est plus souvent dans l'être. L'homme est plus souvent à l'extérieur et la femme le plus souvent à l'intérieur. Dans les relations, l'homme est d'abord touché par l'aspect physique et la femme plus sensible à l'aspect de tendresse ou de relations.

L'homme est plutôt dans le raisonnement, la femme plutôt dans l'intuition, mais n'en tirons pas des conclusions trop rapides. Souvent les hommes sont plus à l'aise dans les relations sociales et les femmes préfèrent les relations interpersonnelles.

### Marie-Paule

Lorsque l'on témoigne de ce que nous faisons et comment nous le faisons, comment nous aidons aussi les gens à réfléchir sur toutes ces questions là.

Par exemple, c'est une petite séquence pour introduire avec les célibataires qui ont plus de 30 ans, et qui souhaitent se marier, mais ne sont pas encore parvenus à mettre en place ce projet, nous les faisons réfléchir justement sur cette différence homme femme, sur la perception qu'ils en ont, sur la représentation qu'ils en ont, et comment ils vivent justement ces relations. Lorsque nous les faisons travailler sur ces questions là, nous les envoyons en petits groupes les femmes d'un côté et les hommes de l'autre et à chacun l'on demande : « Vous, les femmes, qu'attendez-vous des hommes ? Que pensez-vous pouvoir leur apporter ? ». « Et vous les hommes, qu'attendez-vous des femmes ? Que pensez-vous pouvoir apporter aux femmes ? » Au cours des mises en commun, nous trouvons des compositions un peu paradoxales, c'est-à-dire les femmes attendent que les hommes soient forts entrepreneurs etc... et en même temps qu'ils les écoutent avec beaucoup de douceur. Cela peut-être intéressant que chacun réalise qu'ils peuvent être aussi dans des attentes paradoxales, attendant en faite de l'autre tout et son contraire. Or, être sexué, c'est accepter de ne pas être tout. C'est donc accepter de ne pas avoir toute l'égalité, d'avoir des manques, d'être dépendant de l'autre pour pouvoir grandir grâce à lui, par lui et avec lui... Ces célibataires réalisent et surtout les femmes, qu'elles ont développé un maximum de capacités et que cela les handicapent dans la rencontre avec les personnes de l'autre sexe.

## Marie-Paule

Les femmes célibataires d'aujourd'hui sont capables de faire réparer leur voiture, de changer leur appartement etc... et ces femmes réalisaient que oui si elles voulaient vraiment rencontrer et pouvoir aller vers une vie conjugale, il leur fallait renoncer à être tout.

Je pense que les célibataires d'aujourd'hui surtout du côté des femmes sont dans cette problématique, cette difficulté et ce n'est pas simple pour elles d'être vraiment femmes, au sens où être femme c'est ne pas être tout. Peut-être y a-t-il des problèmes plus spécifiques aux célibataires hommes ?

## Jean-Paul

Le mouvement actuel est plutôt en terme d'une part de revendication par les femmes d'une égalité, qui n'est pas toujours respecté dans les entreprises (au niveau salaire etc..) et qui frise un égalitarisme et qui après finalement, prive les hommes d'une spécificité, à vouloir faire comme les hommes, on ne sait plus qui fait quoi et tout le monde fait comme tout le monde.

Il y a un autre aspect de la revendication plus subtil et parfois plus dangereux, c'est les femmes qui voudraient que les hommes raisonnent comme des femmes, que les hommes ressentent comme les femmes, et ça on le voit bien dans l'éducation où finalement, souvent les mamans voudraient que les pères soient comme elles ont pensé : il y a deux solutions, soit le père qui distribue les claques au bon moment, soit qu'il fasse comme elle puisqu'elle est une bonne mère.

La différence homme, femme on la voit dans le corps, c'est aussi pour cela que la question du vêtement, de la nudité, de la séduction par le corps, ce n'est pas une question quelconque, jouer trop vite et trop tôt avec son corps au moment où sa sensibilité n'est pas prête à en assumer les résultats, ce n'est pas rien. Par contre il y a une chose qui est absolument incontestable, on peut-être mère par accident mais, en tout cas, on s'y prépare et on le sait, alors que l'on peut être père sans le savoir. Et c'est une différence tout à fait essentielle qui fait que autant la différence homme-femme n'est pas facile à décrire, autant la différence père-mère, est extrêmement caractérisable.

## Marie-Paule

Même si elle est caractérisable, la différence père-mère n'est pas si facile que ça à vivre. Par exemple, les parents que l'on forme actuellement en lien avec les chantiers éducation, ont pris comme thème l'année dernière "Père et Mère, comment vivre l'éducation comme une aventure à deux voix" et l'on s'est aperçu que même dans des bonnes familles, cette coéducation n'était pas si simple et à cause de la revendication égalitariste qu'il y a aujourd'hui entre l'homme et la femme, elle se retrouve au niveau du père et de la mère sous forme d'une relation de compétition. Puisque moi qui suis femme et mère, je travaille comme toi, et bien c'est 50/50. Nous avons des aspects de compétitions mais nous avons aussi des aspects plus traditionnels qui perdurent encore et à ce moment là des revendications ou des plaintes des mères qui se plaignent aujourd'hui du père qui n'est pas suffisamment présent dans l'éducation des enfants, et qui donnerait plutôt l'impression de fuir dans son travail, arrivant le soir une fois que les enfants sont couchés.

### **Les fondements sur quoi fonder cette différence.**

Xavier Lacroix a écrit : « Passeur de vie, un ouvrage sur les pères ». Il propose de fonder cette différence entre paternité et maternité, sur la relation que père et mère entretiennent et ont naturellement avec le don de la vie. Il faut savoir que même cela pose problème, car la relation que chacun entretient avec le don de la vie, c'est faire droit à la réalité des corps, la réalité de la nature humaine, et l'on sait bien qu'aujourd'hui c'est problématique, car l'individu aujourd'hui voudrait se construire seul à partir de lui-même et à partir de rien, il a du mal à accepter de se construire et d'être à partir de ce qu'il lui est donné.

Ce rapport au don de la vie marque différemment père et mère dans la relation avec l'enfant. La mère étant plus dans une proximité de l'enfant puisqu'elle l'a porté et même ensuite lorsqu'elle va continuer de le nourrir, elle le tient contre elle, elle lui donne le sein, alors que les pères avec les petits, ils les jettent en l'air, mais en fait le père le propulse déjà dans l'espace. Donc ce positionnement du père qui lui va être plus dans la distance provenant de l'extérieur, ensuite l'enfant va découvrir lui qui se croyait l'unique objet de l'amour de sa maman, qu'il y en a un autre, l'hôte de la mère qui était là avant lui, et qui va parfois être vécu comme un rival, et donc dans cette position pour la maman de proximité, de tendresse, de corps à corps, on va trouver le père positionner dans la distance et donc dans la parole.

La parole de la mère et la parole du père n'ont pas le même poids. La parole de la mère c'est la parole maternelle, celle qui enveloppe, qui rassure. La parole du père, car l'enfant a entendu la parole de la mère de l'intérieur, et celle du père aussi, mais plus distante, plus lointaine, donc lorsqu'il entend la parole du père qui n'a d'ailleurs pas la même sonorité, elle vient de plus loin, elle a plus de force, elle est la parole qui vient relier deux personnes qui sont dans une distance nécessaire pour que la parole circule. La parole de la maman est une douce chanson qui rassure l'enfant. La parole du père, c'est la parole qui le nomme, le fait exister, l'interpelle, le stimule, mais aussi lui met des limites, la première parole sur laquelle il va pouvoir se construire et qui malheureusement n'est pas assez souvent dite aujourd'hui : " non mon enfant ! Tu n'es pas l'unique objet de ta maman ! Non, tu n'es pas venu sur terre pour combler ta maman". Ainsi, l'enfant est invité par le père à entrer dans une vraie relation triangulaire, mère, père, enfant, laquelle relation triangulaire va lui permettre de se construire. S'il reste dans une relation duelle, il reste dans une relation fusionnelle, il répond aux attentes de la maman et se conforme à elle. Le père, lui, l'appelle à devenir ce qu'il doit devenir, c'est-à-dire, un autre et, se faisant, lui tracer son avenir.

#### Jean-Paul

Ce qui est intéressant, c'est de souligner que l'important, c'est la parole du père et celle de la mère. Cela est plus facilement compréhensible si le père a un côté assez énergique et autoritaire et si la mère a un aspect plus doux. Mais c'est vrai aussi lorsque les parents ont des tempéraments inversés : le père tout en douceur et la mère très active, énergique, organisatrice. Même si la mère reprend ses garçons sur tel ou tel sujet, c'est lorsque le père hausse la voix de temps en temps que ça va porter des fruits.

#### Marie-Paule

C'est pourquoi il ne faut pas trop enfermer le père et la mère dans une manière d'être ou une tâche à accomplir. Peu importe la répartition des tâches, lorsque c'est une maman qui linge son enfant, l'enfant sait que c'est sa maman, lorsque c'est son père qui change sa couche, l'enfant le sait aussi. Dès le début, l'enfant sait qu'il y a une différence entre le père et la mère et il se nourrit de cette différence, il se construit à partir de cette différence.

#### Jean-Paul

Mais il existe des cas où les parents ne vivent pas cette altérité, En général, sauf le cas d'accouchement sous X, la plupart des personnes connaissent leur mère, mais toutes ne connaissent pas bien les différentes figures paternelles avec qui ils ont vécu.

#### Marie-Paule

Ce n'est pas parce que le couple conjugal est éclaté, s'est séparé ou a divorcé qu'il ne continue pas d'être le père et la mère de l'enfant. Face à des parents séparés ou divorcés, il est bon d'encourager chez eux l'amour qu'ils ont pour leurs enfants, de stimuler leur rôle de père et de mère, capables de se concerter pour l'éducation de leur enfant. Si on se trouve devant un échec conjugal, il n'est pas obligatoire de vivre aussi

un échec de la parentalité, même si l'on sait bien que la conjugalité reste la meilleure source pour la parentalité.

Monsieur et Madame Mordefroid

**Rencontre des Filles de la Charité**  
**en mission en Russie et au Kazakhstan**



Du 23 au 26 mai 2013, à Omsk, Soeur Žofia Daniščáková, Conseillère générale, et les Visitatrices des Provinces de Cracovie, de Chełmno et de Slovaquie ont rassemblé à Omsk les 17 Sœurs des six Communautés dispersées sur cet immense territoire de Russie et du Kazakhstan.

La rencontre avait pour thème : « Donner un nouvel élan à l'esprit missionnaire de la Compagnie pour annoncer, par la parole et par la vie, l'amour du Père manifesté en Jésus Christ » (Document Inter-Assemblées 2009 -2015, p. 15).

Pendant l'Eucharistie d'ouverture nous avons imploré l'Esprit Saint afin qu'il répande sur nous sa lumière et ses dons. Après la messe, la Soeur Servante de la communauté d'Omsk a accueilli toutes les participantes. Soeur Zofia nous a transmis les salutations de la part de Soeur Evelyne Franc, Supérieure générale, qui nous a assurées de sa prière reconnaissante pour le service rendu aux pauvres en Russie et au Kazakhstan. Sr Zofia nous a rappelé que notre Compagnie est missionnaire et que toutes les Filles de la Charité sont les filles de l'Eglise. Comme le dit le Pape François, l'Eglise doit être pauvre, agir pour les pauvres, aller dans les périphéries, non seulement géographiques mais aussi de la foi.

Le lendemain, Soeur Zofia a orienté son intervention vers la préparation aux Assemblées qui approchent. Elle nous a encouragées à les vivre dans un climat de prière et de foi afin que la réflexion, l'écoute mutuelle et le discernement permettent de découvrir ce que le Seigneur attend de la Compagnie.

Puis la Directrice de Caritas d'Omsk a présenté des Projets, dont quelques-uns réalisés en collaboration avec les Filles de la Charité. Plusieurs formes d'aide sont offertes aux personnes dans le besoin : bureau de consultation, cantine, banque alimentaire, club pour les enfants, centre de développement des familles, aide scolaire et éducative, etc.

Ensuite, les Sœurs de chaque Communauté ont échangé sur leurs missions respectives.

- **Les Sœurs des trois Communautés du Kazakhstan** ont présenté leur service notamment auprès des enfants et des jeunes : catéchèse, organisation des camps de vacances, etc. Elles aident aussi les familles en situation sociale très difficile et accompagnent les mourants sans tenir compte de leur religion ou nationalité. Ce pays de 120 nationalités différentes, majoritairement musulman compte de nombreuses autres religions ou sectes.

- **En Russie, à Niznij Tagil**, la Communauté, composée de trois Sœurs, a pour mission principale d'accompagner les tuberculeux dont la maladie les exclut de la société. Les Sœurs entrent en relation avec eux, les écoutent et les encouragent dans leur situation pénible, leur distribuent de la nourriture, les aident à obtenir la carte d'identité ou d'autres documents nécessaires pour trouver un logement. Les Sœurs affrontent souvent des échecs mais elles ne baissent pas les bras.

- **Une des Sœurs de la Communauté de Magadan** a partagé son expérience auprès des femmes blessées par l'avortement et l'aide spirituelle et psychologique qu'elle leur apporte. Elle propose une petite session de trois jours pour les orienter vers la guérison du syndrome post-avortement qui se manifeste par la peur, la culpabilité, l'état dépressif et la perte de l'estime de soi.

Toutes les Sœurs ont eu la possibilité de partager leurs expériences et, ainsi, de s'échanger des idées ou des inspirations. Elles se sont aussi communiqué des méthodes pédagogiques et des jeux pour la pastorale des enfants et des jeunes. Elles se sont informées sur des publications en langue russe, susceptibles les aider dans leur service.

Ensuite, le Président de la Conférence des supérieurs majeurs, le Père Nikolaj, Frère mineur conventuel, est intervenu sur le thème : *L'influence des communautés religieuses catholiques sur la transmission et la croissance de la foi à travers l'histoire en Russie et dans les pays de l'ex-Union soviétique*. Le Père a parcouru l'histoire des moines et des communautés religieuses en Russie depuis le X<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, leur présence a toujours été marquée par de nombreuses difficultés et leurs activités limitées strictement aux personnes étrangères – catholiques – qui y habitaient.

*« Bien que ces moines et ces religieux aient pratiqué la charité désintéressée vis-à-vis des pauvres dans les orphelinats, les écoles, les hôpitaux, ils ne pouvaient pas ouvertement de Dieu. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux intellectuels se sont convertis au catholicisme. En ce temps-là, plusieurs communautés religieuses féminines se sont répandues dans le pays mais en accomplissant leur mission en clandestinité. En 1917, après la révolution, l'Eglise a été séparée de l'Etat, les Congrégations religieuses ont été interdites et leurs membres persécutés. Après la deuxième Guerre mondiale, ils étaient obligés soit de retourner dans leur pays d'origine soit d'aller en Sibérie pour les travaux forcés dans des camps de concentration. C'était le temps d'une grande migration et d'un mélange de la population et, par conséquent, les chrétiens ont été dispersés dans le pays, privés des structures ecclésiales et de prêtres. Officiellement, il n'existait que six paroisses pour les étrangers.*

*Après 1991, un nouveau fonctionnement de l'Eglise devint possible. Les évêques ont invité les communautés religieuses dans le but de retrouver les catholiques qui avaient gardé la foi malgré la persécution et de former de nouvelles paroisses. Aujourd'hui, c'est surtout le temps des semailles, la moisson sera faite par d'autres. La situation reste difficile, cependant nous gardons un grand espoir ».*

L'intervention du Père Nikolaj a été suivie par une discussion très intéressante qui nous a éclairé sur l'avenir de l'Eglise.

En soirée, au cours d'un temps récréatif, nous avons découvert la vie d'une Sœur d'origine russe - Natalie Naryskin, Fille de la Charité, entrée dans la Compagnie à Paris, au 19<sup>e</sup> siècle. Alors qu'une épidémie grave atteignait la Russie, elle a demandé d'y partir pour servir les malades. Mais le

gouvernement russe ne lui en a pas donné l'autorisation. Elle est donc restée en France et décédée à Paris lors d'une épidémie de choléra.

Le jour de la fête de la Trinité, cette rencontre s'est terminée, reflétant l'ambiance du séjour, vécu dans l'unité, le partage, la joie, le soutien mutuel et la reconnaissance pour le don de la vocation et de la mission confiée.

Soeur Marta Baliaková

*Fille de la Charité*





## Témoignage des Sœurs

### **Session de formation vincentienne des Filles de la Charité**

#### **des Provinces d'Afrique et de Madagascar.**

Du 2 juin au 30 juillet 2013 s'est déroulée à la Maison Mère une session de formation vincentienne pour 30 Sœurs des Provinces d'Afrique et de Madagascar. Ouverte le 2 Juin par la messe célébrée par le Père Patrick, directeur général des Filles de la Charité, cette session regroupait les 8 provinces d'Afrique et de Madagascar : Afrique Centrale, Cameroun, Congo, Erythrée, Ethiopie, Madagascar, Mozambique et Nigeria. Après la messe, Soeur Evelyne Franc, notre Supérieure générale, a déclaré officiellement ouverte la session de formation pour les sœurs des provinces d'Afrique et Madagascar. Son mot d'introduction nous a interpellées : « Ce temps de formation continue est une aide pour chacune de vous à une plus grande configuration au Christ. A travers les études, les visites et les partages, vous aurez l'occasion d'améliorer la connaissance de la Compagnie depuis les origines, connaissance qui doit produire les fruits dans votre vie. Participer à cette session est un appel à la conversion, à aimer la Compagnie, à mieux comprendre l'importance de son unité .Ce temps vous permet de vivre un temps d'arrêt pour écouter l'Esprit, il vous conduira sur des voies insoupçonnées et vous donnera l'occasion de relire devant le Seigneur notre façon de servir les pauvres.

Les deux premières semaines avaient pour but l'étude et la redécouverte de la vie des Fondateurs ainsi que l'origine et l'histoire de notre Compagnie. Le Père Renouard, Sœur Antoinette-Marie et Sœur Sullivan ont éveillé en nous l'ardent désir de nous nourrir des écrits de nos Fondateurs en nous donnant une méthode dynamique pour la lecture et la compréhension des lettres et conférences : noter la date, l'année des écrits, mais aussi l'âge des Fondateurs, les circonstances dans lesquelles ils se trouvent, la situation des correspondants...

Etudier l'histoire de la Compagnie et la vie de nos premiers Sœurs a été une invitation à aimer davantage la petite Compagnie et à reconnaître la grâce que le Seigneur nous fait d'appartenir à une Compagnie qui s'est passionnée dans le service du Christ dans les pauvres parfois jusqu'au martyre. Cela nous conduit à vivre d'une façon particulière la communion des Saints avec nos Sœurs martyres.

Sœur Anne, avec l'amour de la Sainte Vierge qui la caractérise, nous a permis de nous approcher un peu des mystères de l'Immaculée Conception, de l'Annonciation et de la Visitation. Nous avons contemplé les attitudes de l'ange et de Marie lors de l'Annonciation, celle d'Elisabeth lors de la Visitation. Nous remercions la Vierge Marie pour ses « visites » qui manifestent sa protection particulière à l'égard de la Compagnie ainsi qu'elle l'a dit à sainte Catherine Labouré : « La Compagnie, je l'aime ».

Le Père Quintano avec beaucoup de convictions a gravé en nos cœurs l'identité de la Compagnie : Société de Vie Apostolique avec des vœux simples, annuels, toujours renouvelables et non religieux, ce qui n'enlève rien à la valeur du don total.

Nous avons eu la grâce de faire des pèlerinages sur les traces de nos Fondateurs et de nos premières Sœurs. C'était émouvant de nous retrouver à Châtillon-sur-Chalaronne, lieu de la conversion de Monsieur Vincent, le lieu où le Seigneur l'attendait pour orienter sa vie. C'était pour chacune de nous l'occasion de demander la grâce d'une conversion continue et donner une nouvelle orientation à notre vie par une nouvelle flamme du charisme.

Avec les Constitutions, nous avons goûté la beauté de notre charisme ce qui a attisé en nous la grande joie d'appartenir à la petite Compagnie.

Etre Fille de la Charité aujourd'hui en Afrique est un engagement continu pour relever les défis qui proviennent de multiples blessures causées à notre peuple à travers injustices et violences. Le défi de la communion fraternelle et d'une vie équilibrée nous semble primordial pour le contexte dans lequel nous vivons maintenant et c'est en nous focalisant sans cesse sur le Christ notre Règle de vie et en prenant pour modèle Marie, notre unique Mère, que nous pouvons devenir bénédiction pour nos communautés et pour l'Afrique dans sa marche de réconciliation.

Nous ne pouvons terminer sans mentionner un témoin qui nous a beaucoup marquées : saint Justin de Jacobis. Par sa foi et son amour profond, son approche missionnaire, son désir de créer la communion dans le respect des cultures, ce fils de St Vincent nous a réellement interpellées.

Notre gratitude est grande à l'égard de la Compagnie, de Notre Mère, pour nous avoir nourries, réveillées et stimulées dans tout ce que nous avons vécu à la Maison Mère. Un très grand merci à Sœur Neghesti, notre Conseillère générale, à son équipe et aux Sœurs de la Maison qui nous ont bien accueillies, il nous revient maintenant de faire la synthèse de tout ce que nous avons vécu afin de le transmettre à nos Sœurs et de vivre du feu de l'amour de Dieu.

Sœur Jacqueline

*Fille de la Charité*

## Témoignage des Soeurs

Province Nuestra Señora de la Mision America-Sur

Notre service auprès des migrants au Chili

*« J'étais étranger et vous m'avez accueilli »*

En 2010, l'Institut National de Statistiques estimait qu'au nord du Chili, plus de 20 000 migrants vivaient dans la région de Tarapaca (capitale, Iquique), ce chiffre correspondant à 6,6% de l'ensemble de la population de la région. Ce pourcentage était en augmentation depuis 2009 pour plusieurs raisons : sa nature maritime avec le port, ses liens avec les pays voisins : le Pérou, la Bolivie et l'Argentine ; ses efforts commerciaux économiques. Ses pôles d'attraction sont la zone franche (bénéficiant d'avantages tels que l'exonération de taxes fiscales), les mines de cuivre, de sel, d'or et la pêche. Les rues de la capitale et les bureaux des mines de sel ont toujours vu passer une grande diversité de nationalités.

Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle la région est cosmopolite : Chinois, Anglais, Coréens, Cubains, Espagnols, Italiens. Selon l'historien très connu Mario Zolezzi, Tarapaca ne peut pas fermer ses portes aux migrants, ceux-ci font partie de sa nature. Cependant, les années ont passé et les migrants ont changé, en partie à cause des problèmes

Ces dernières années, l'arrivée de migrants boliviens, colombiens et péruviens a considérablement augmenté. La plupart de ces migrants viennent des plateaux boliviens et péruviens. Ce sont des paysans peu cultivés, avec peu de scolarité et de préparation au travail; beaucoup de femmes font le voyage seules ou avec leurs enfants à la recherche de meilleures conditions de vie pour elles et leur famille.

Après avoir parcouru des kilomètres à pied pour arriver à la frontière, un grand nombre de ces migrants se trouvent confrontés à la rigidité des contrôles, presque toujours caractérisés par un abus de pouvoir, la discrimination et la xénophobie et ils ne peuvent atteindre leur objectif d'entrer au Chili. Beaucoup finissent par y entrer clandestinement avec tout ce que cela entraîne comme infraction aux lois chiliennes, difficulté pour l'intégration, normalisation de leurs papiers et recherche de travail.

Tous les jours, nous écoutons et nous côtoyons cette réalité à travers la Pastorale des migrants. Notre principal souci concerne les personnes qui entrent dans le pays clandestinement : surtout les femmes et les enfants, nous avons constaté un nombre croissant d'arrestations, d'expulsions et de déportations... les personnes sont rejetées hors du pays et se retrouvent complètement démunies à la frontière. Cette année, plus de 400 ordres d'expulsions ont eu lieu.

Face à cette réalité, la Pastorale des migrants répond en accueillant, en assistant, en essayant de promouvoir et d'intégrer ces migrants dans l'Eglise et dans la société civile.

La pastorale des migrants fait partie de la branche sociale de la pastorale du Diocèse. Il y a 10 ans, ce service a commencé avec dix laïcs, en lien avec l'Institut Catholique de Migration (INCAMI) qui dépend de la Conférence épiscopale chilienne. Actuellement, l'équipe comprend 5 laïcs, 2 prêtres, une religieuse Franciscaïne et une Fille de la Charité.

Les services de cette équipe pastorale sont :

- L'Accueil du lundi au samedi
- Les démarches administratives d'entrée et d'intégration

- La bourse du travail
- Le restaurant solidaire
- Le logement pour les femmes
- L'aide pour solliciter le statut de réfugié
- La visite aux migrants privés de liberté et malades à l'hôpital
- L'accompagnement spirituel et la catéchèse d'adultes, la célébration de l'Eucharistie, l'accompagnement de leurs fêtes patronales et nationales.

Quand je suis entrée dans l'équipe, j'ai fait connaissance de ses membres et de

la réalité migratoire d'Iquique. Chaque jour, 30 à 60 personnes arrivent à la Maison de la Pastorale. Nous accueillons d'abord les femmes dans une petite salle d'attente, les hommes attendent debout dans la rue. La plupart viennent de Bolivie, du Pérou et de Colombie, cherchant du travail pour faire vivre leur famille restée au pays.

*" Que soit visible notre passion pour Dieu et pour les pauvres. Aidons-nous à garder la mobilité, l'audace dans la disponibilité qui font dépasser la peur de l'inconnu pour emprunter les chemins où trébuchent tant de personnes abattues et abandonnées ; soignons leurs blessures avec l'huile de la douceur, le baume de la miséricorde. Restons avec elles, prenons le temps de les écouter, les accueillir, les accompagner". (Circulaire du 2 février 2010)*

Dans les entretiens, on peut se rendre compte de la somme de souffrances accumulées par les femmes migrantes. Ayant peu d'instruction, elles ne parlent pas bien l'espagnol (Les femmes boliviennes parlent leur langue maternelle est le Quechua ou l'Aymara, elles trouvent difficilement un travail n'ayant pas les connaissances culinaires du Chili ni les mêmes habitudes d'éduquer les enfants. J'ai essayé aussi dans une première réunion avec des employeurs (hommes et femmes) qui viennent au bureau, de leur faire connaître la réalité des femmes pour qu'ils les aident et leur donnent des facilités, au moins au début.

Lorsque je rencontre pour la première fois des employeurs qui viennent au bureau de la Pastorale des Migrants proposer du travail, je leur fais connaître la réalité de ces femmes pour qu'ils les aident.

J'assure aussi le service de l'accueil toute la matinée. L'après-midi, je suis chargée de l'administration de la maison d'accueil de nuit, offrant 16 lits pour dépanner les femmes qui ne savent où passer la nuit. Eventuellement, je remplace les bénévoles chargées de la bourse du travail.

Le dimanche, toutes les femmes qui travaillent dans la semaine viennent à la Maison pour se reposer, échanger, partager un repas et prier. Le dernier dimanche de chaque mois, je participe à une Eucharistie avec la communauté des migrants.

Les femmes qui ont fait une demande de statut de réfugié, sont angoissées tant qu'elles n'ont pas de réponse car elles ne peuvent pas sortir du pays parce que, si elles sortaient du pays, elles perdraient tout et on ne les laisserait pas rentrer.

Je partage ces expériences avec ma communauté locale. Avec mes Sœurs, j'ai élaboré un projet pour répondre concrètement à tant de nécessités :

- Accueillir toutes les personnes qui viennent au bureau de la Pastorale des migrants : attitude d'écoute, soutien dans les démarches administratives, recherche de travail.

- Accompagner les femmes les plus vulnérables : visite chez elles ou à l'hôpital, la prison
- Offrir une formation professionnelle : cours de relations humaines, de cuisine, d'éducation...
- Fortifier la foi des migrants : partage de la Parole de Dieu, préparation aux Sacrements, célébration eucharistique.
- Participer à la Pastorale diocésaine des migrants : suivre la formation et les orientations pastorales
- Prévoir des rencontres de réflexion hebdomadaire avec l'équipe locale afin de relire la vie à la lumière de l'Évangile et de se laisser évangéliser par ces pauvres.

### **Expérience d'un accompagnement personnalisé**

Le 2 juin 2010, Rosario, une jeune femme de 22 ans, enceinte de 8 mois, vient à la Maison d'accueil avec sa petite fille de 3 ans. Elle a été licenciée de son lieu de travail parce que sa carte de séjour au Chili était périmée. Tous les jours, elle se poste au coin de la rue, pour guetter le père de ses enfants et lui demander de l'argent pour manger, mais en vain. Accueillie à la Maison d'accueil, un goûter pour elle et sa petite fille lui est offert. Quelques temps après, elle fait une chute dans la rue, mais n'en parle pas. Le lendemain, elle nous dit que son bébé ne bouge plus. Conduite au dispensaire, elle rencontre une sage-femme. Effectivement le bébé ne donnait aucun signe de vie. La sage-femme me dit de lui donner à manger et à boire car elle était déshydratée. Alors le bébé commença à bouger.

Suite à cet incident, nous avons veillé à lui donner tout le nécessaire pour la préparer à l'accouchement. Le bébé est né. Durant les trois jours de son hospitalisation, j'ai pris la petite fille avec moi. Au sortir de l'hôpital, comme elle n'avait pas d'argent pour payer, on garda ses papiers et ceux de l'enfant. Après avoir récolté suffisamment d'argent pour récupérer ses papiers et ceux de l'enfant et les présenter à la Mairie.

Mais le bébé Dieguito a été enregistré comme de "père inconnu" et, donc, l'acte de naissance indiquait la nationalité de sa mère, et non celle du pays où il était né. Face à cette situation désastreuse : mère sans travail, deux enfants en bas âge, abandonnée par leur père, sans maison, sans aide, en situation illégale. Nous avons réussi malgré tout à obtenir un sauf-conduit du gouvernement chilien pour retourner dans son pays sans que lui soient imposées les sanctions établies par la loi. Après beaucoup de démarches dans les différents bureaux de la préfecture, du consulat, de la police et du tribunal de la famille, Rosario reçut son permis de sortie légale du pays et rejoindra sa famille.

### **Conclusion**

Dans ce service, les conditions sont réunies pour vivre ma vocation de Fille de la Charité, dans la joie selon ce que la Compagnie demande actuellement pour être fidèle au charisme de nos saints Fondateurs :

- Répondre aux nouveaux appels du monde des pauvres aujourd'hui
- Travailler en collaboration avec les laïcs, sans poste d'autorité.
- Servir en "allant et venant"
- Partager nos expériences de service en communauté
- Avoir un style de vie simple et proche des pauvres
- Être à l'écoute de la voix des pauvres et les aider à être acteurs de leur promotion.

- Collaborer avec des associations et des organismes qui luttent contre les causes de la pauvreté avec la création de réseaux de soutien.
- Travailler à l'œcuménisme car beaucoup de femmes sont membres d'autres Eglises chrétiennes.
- Prier pour les pauvres et en leur nom.

Sœur Maria Isabel Ruiz

*Fille de la Charité*

Père Jean Morin

L'expérience spirituelle de saint Vincent (suite)

**IV - 1617 : L'ANNEE-LUMIERE**

Tout au long de la période précédente, nous avons senti un Vincent de Paul hésitant, de plus en plus désespéré, vidé de tout ce qu'il avait acquis au cours de sa deuxième étape. Il s'en souviendra certainement en septembre 1655 quand il s'adressera aux Missionnaires : "... croyez-moi, Messieurs et mes frères, croyez-moi, c'est une maxime infallible de Jésus-Christ, que je vous ai souvent annoncée de sa part, que d'abord qu'un coeur est vide de soi-même, Dieu le remplit ; c'est Dieu qui demeure et agit là-dedans ; et c'est le désir de la confusion qui nous vide de nous-mêmes, c'est l'humilité, la sainte humilité ; et alors ce ne sera pas nous qui agirons, mais Dieu en nous ; et tout ira bien " (Coste XI, 312).

Vincent vient de vivre cela en profondeur ; il est merveilleusement préparé, et disposé à accueillir l'action de Dieu ; ensuite tout ira bien ! Pour l'aider à se sortir d'elle-même, Vincent a suggéré à Madame de Gondi de faire la visite de ses innombrables villages, et il l'accompagne souvent. Le 25 janvier 1617, dans l'un de ces villages, un vieillard est à l'extrémité ; on appelle Vincent qui reçoit sa confession et le vieillard clame sa joie : sans cette confession, il se jugeait damné ! Rien ne vaut le récit de Vincent :

*" C'était au mois de janvier 1617 que cela arriva ; et le jour de la Conversion de saint Paul qui est le 25, cette dame me pria de faire une prédication en l'église de Folleville, pour exhorter les habitants à la confession générale ; ce que je fis. Je leur en représentai l'importance et l'utilité, puis je leur enseignai la manière de la bien faire ; et Dieu eut tant d'égard à la confiance et à la bonne foi de cette dame (car le grand nombre et l'énormité de mes péchés eussent empêché le fruit de cette action) qu'il donna la bénédiction à mon discours ; et ces bonnes gens furent si touchés de Dieu qu'ils venaient tous, pour faire leur confession générale. Je continuai de les instruire et de les disposer aux sacrements et commençai de les entendre. Mais la presse fut si grande que ne pouvant plus y suffire avec un autre prêtre qui m'aidait, Madame envoya prier les Révérends Pères jésuites d'Amiens de venir au secours ; elle en écrivit au Révérend Père recteur qui y vint lui-même, et n'ayant pas eu le loisir d'y arrêter que fort peu de temps, il envoya pour y travailler en sa place, le Révérend Père Fourché de sa même Compagnie, lequel nous aida à confesser, prêcher et catéchiser, et trouva par la miséricorde de Dieu, de quoi s'occuper.*

*Nous fîmes ensuite aux autres villages qui appartenaient à Madame en ces quartiers-là, et nous fîmes comme au premier. Il y eut grand concours, et Dieu donna partout sa bénédiction. Voilà le premier sermon de la Mission et le succès que Dieu lui donna, le jour de la Conversion de saint Paul ; ce que Dieu ne fit pas sans dessein, en un tel jour " (Coste XI, 4-5).*

Événement providentiel que celui de Folleville ... et aux conséquences étonnantes : c'est Madame de GONDI, la scrupuleuse, qui amplifie l'événement et bouscule Vincent de Paul : " Ah ! Monsieur, qu'est-ce que cela ? ... Qu'est-ce que nous venons d'entendre ? Il en est sans doute ainsi de la plupart de ces pauvres gens. Ah ! si cet homme, qui passait pour un homme de bien, était en état de damnation, que sera-ce des autres qui vivent plus mal ? Ah ! Monsieur Vincent, que d'âmes se perdent ! Quel remède à cela ? " (Coste XI, 4). Comme nous l'avons appris par le récit de Vincent, c'est encore Madame de Gondi qui pousse Vincent en chaire : " ... cette dame me pria de faire une prédication ... ". La suite du récit souligne à plusieurs reprises, le rôle de Madame de Gondi : " ... et Dieu eut tant d'égard à la confiance et à la bonne foi de cette dame ... Madame envoya prier les Révérends Pères jésuites ... nous fîmes ensuite aux autres villages qui appartenaient à Madame ... ". Et Vincent conclut : " Voilà le premier sermon de la mission ... " .

Tels furent les faits. Si dans l'itinéraire spirituel de Vincent de Paul ils ne représentent pas le pas décisif, ils constituèrent cependant un pas très important. Désormais Vincent ne sera plus jamais exactement, comme il était avant le 25 janvier 1617.

Plusieurs remarques s'imposent. A bien lire le texte et ceux qui lui sont parallèles, tout en les rapprochant des récits du futur événement de Châtillon, on a la nette impression que ce n'est qu'un premier pas.

Le rôle principal semble tenu par Madame de Gondi ; c'est elle qui réagit ; qui oriente vers le remède ; qui réclame la prédication et en propose le thème ; c'est elle encore qui décide de continuer prédication et confessions dans les autres villages.

Vincent, de son côté, apparaît surpris et presque timide devant l'événement. Très certainement, il n'a aucune idée des répercussions proches et lointaines de cette confession. C'est souvent ainsi que se déroule le miraculeux mystère d'une conversion, et il ne se trompera pas, en appelant à plusieurs titres Madame de Gondi, la fondatrice de la Mission.

C'est dans le domaine spirituel que Vincent de Paul a rencontré d'abord le dénuement et l'abandon des pauvres de la campagne. C'est là une remarque essentielle pour qui veut cheminer avec saint Vincent.

Le vieillard mourant risquait la damnation ; pour quelle raison ? Faute de prêtres ! Or cette expérience se présente à un moment où Vincent hésite, et se demande ce qu'il va faire de sa vie. Il en est à sa dix-septième année de sacerdoce et il n'a guère passé qu'un peu plus d'un an "au milieu d'un peuple" ; pendant ce temps, les pauvres se damnent.

C'est là sans doute la réflexion qui hantera la pensée de Vincent de Paul tout au long de cette année 1617 : alors que jusqu'à ce jour il n'a vécu en fait, qu'à la Cour ou dans une grande famille en attendant de profiter d'une heureuse retraite, les pauvres sont abandonnés et se perdent spirituellement. Souvent par la suite, nous retrouverons l'écho de cette angoisse qui le tortura en 1617, et qui fut certainement l'une des causes de sa fuite à Châtillon-les-Dombes.

Dans le contrat de fondation de la Congrégation de la Mission, il s'exprimera ainsi : *“ Ayant plu à sa divine bonté, pourvoir par sa miséricorde infinie, aux nécessités spirituelles de ceux qui habitent dans les villes de ce royaume, par quantité de docteurs et religieux qui les prêchent, catéchisent, excitent et conservent en l'esprit de dévotion, il ne reste que le pauvre peuple de la campagne, qui seul demeure comme abandonné. ”* (Coste XIII, 197-198).

Au Pape Urbain VIII, il écrit le 1er août 1628 : *“ ... les habitants des villes étaient suffisamment pourvus de tout secours spirituel, par les docteurs distingués et les religieux de bonne vie, établis en icelles ; alors que les pauvres gens des champs, privés de ces mêmes secours si abondants dans les villes, restent dans l'ignorance et la pauvreté, ignorant jusque dans leur vieillesse les mystères de la foi nécessaires au salut ; et malheureusement meurent souvent dans les péchés de leur jeunesse, pour avoir eu honte de les découvrir à des curés ou à des vicaires qui leur sont connus et familiers... ”* (Coste I, 57-58).

En 1631, il écrit à François du Coudray, Prêtre de la Congrégation de la Mission, à Rome : *“ Vous devez faire entendre que le pauvre peuple se damne, faute de savoir les choses nécessaires à salut et faute de se confesser. Que si Sa Sainteté savait cette nécessité, elle n'aurait point de repos qu'elle n'eût fait son possible pour y mettre ordre ”* (Coste I, 115).

Ce sont là autant d'échos de l'angoisse qui étreignait le cœur de Vincent en 1617, et de la révision de vie à laquelle il se livra, face à cet abandon spirituel des pauvres.



Plus encore que la confession du pauvre vieillard, il semble que ce soit la réponse massive des villageois à sa prédication, qui ait bouleversé Vincent de Paul. A la demande de Madame de Gondi, il prêche le mercredi 25 janvier 1617 et “ *Dieu ... donna la bénédiction à mon discours ; la presse fut si grande ...* ” (Coste XI, 4). Les pauvres étaient abandonnés ; mais qu’un prêtre se mette à leur disposition, et les voilà qui arrivent en masse !

Cette réponse extraordinaire ne fait qu’accentuer l’événement et la hantise de Vincent : non seulement les pauvres sont abandonnés, mais ils attendent, ils appellent, ils implorant. Le succès du "premier sermon de la Mission" devient ainsi un élément important de la réflexion de Vincent de Paul : non seulement il a dévoilé l’évidence d’un besoin et d’un appel, mais a été aussi la preuve de l’efficacité d’une réponse.

Durant six mois, de janvier à juillet, tout en se renouvelant “ dans les autres villages, appartenant à Madame en ces quartiers ”, l’expérience fait son chemin ... et l’angoisse la suit.

Vincent ne peut plus continuer à vivre comme il l’a fait jusqu’ici ; il ne peut plus envisager une honnête retraite : il doit se donner totalement aux pauvres. Et c’est peut-être le souvenir du séjour heureux et réussi de Clichy, qui l’oriente inconsciemment vers l’expérience de Châtillon.

Vincent a de nouveau recours au Père de Bérulle pour découvrir un poste qui lui convienne. La cure de Châtillon-les-Dombes est libre. Vincent s’y installe le 1er août. Vingt jours plus tard, de façon tout à fait inattendue, est mis en place le deuxième volet de l’expérience spirituelle de Vincent de Paul, celui qui le conduira à accomplir le pas décisif.

20 août 1617 : ce qui se passe ce jour-là est raconté dans le détail par Vincent de Paul lui-même (Coste IX, 242-244) : “ ... *étant auprès de Lyon en une petite ville où la Providence m’avait appelé pour être curé, un dimanche comme je m’habillais pour dire la sainte messe, on me vint dire qu’en une maison écartée des autres à un quart de lieue de là, tout le monde était malade, sans qu’il restât une seule personne pour assister les autres, et toutes dans une nécessité qui ne se pouvait dire. Cela me toucha sensiblement le coeur. Je ne manquai pas de les recommander au prône avec affection, et Dieu touchant le coeur de ceux qui m’écoulaient, fit qu’ils se trouvèrent tous émus de compassion pour ces pauvres affligés.*

*L’après-dînée, il se fit assemblée chez une bonne demoiselle de la ville, pour voir quel secours on leur pourrait donner, et chacun se trouva disposé à les aller voir et consoler de ses paroles et aider de son pouvoir. Après les vêpres, je pris un honnête homme, bourgeois de la ville, et nous mêmes de compagnie en chemin d’y aller. Nous rencontrâmes sur le chemin des dames qui nous devançaient, et un peu plus en avant, d’autres qui revenaient. Comme c’était en été et durant les grandes chaleurs, ces bonnes dames s’asseyaient le long des chemins pour se reposer et rafraîchir. Enfin ... il y en avait tant, que vous eussiez dit des processions.*

*Quand je fus arrivé, je visitai les malades, et allai quérir le Saint Sacrement pour ceux qui étaient les plus pressés, non pas à la paroisse du lieu car ce n’était pas une paroisse, mais cela dépendait d’un chapitre dont j’étais le prieur. Après donc les avoir confessés et communiés, il fut question de voir comme on pourrait secourir leur nécessité. Je proposai à toutes ces bonnes personnes que la charité avait animées à se transporter là, de se cotiser chacune une journée, pour faire le pot, non seulement pour ceux-là, mais pour ceux qui viendraient après ; et c’est le premier lieu où la Charité a été établie ”.*

Pour saisir tout le sens de cette seconde étape de 1617, ou plus exactement de ce second volet, de l’expérience décisive de 1617, il faut lire ce récit, en parallèle avec celui de l’événement de Folleville.

Si Folleville a été la révélation de la pauvreté spirituelle, Châtillon-les-Dombes a été la révélation de la pauvreté matérielle. Vincent de Paul a d’abord perçu l’abandon spirituel des pauvres. Sa perception en a été

soulignée, orchestrée et majorée par Madame de Gondi. Le remède, lui aussi suggéré par Madame de Gondi, a été le sermon sur la confession générale, d'où venait naître la Mission.

Six mois se passent, comme si le Seigneur voulait progressivement révéler la totalité du mystère du Pauvre. C'est alors le dénuement et l'abandon matériels qui s'imposent à Vincent : “  *dans une nécessité qui ne se pouvait dire*  ”.

Cet aspect capital amènera Vincent à une synthèse spirituelle et pastorale qui lui sera propre et spécifique, et qu'il exprimera par la suite avec les deux adverbes : “  *spirituellement et corporellement*  ”.

Cette synthèse se réalise quasi spontanément, En la circonstance, Vincent est parfaitement prêt et réagit sur-le-champ, puisque dès le 23 août il écrit, dans le premier règlement de la Confrérie de Châtillon (Coste XIV, 126 en note) : “  *Elles se proposent deux fins, à savoir d'aider le corps et l'âme ; le corps en le nourrissant et en le faisant médiciner, et l'âme en disposant à bien mourir ceux qui tiendront à la mort, et à bien vivre ceux qui guériront*  ”.

Cette synthèse instantanée est la preuve que Vincent a vécu l'événement du 20 août, en parallèle et complémentarité avec celui du 25 janvier.

La réponse massive à l'appel de Vincent dans sa prédication, est ici aussi déterminante, Une fois encore, il fait l'expérience de son charisme mobilisateur, et de “ ce feu qui est au cœur des braves gens ” : “  *Etaient-ce les hommes qui avaient mis le feu au cœur de tant de personnes qui se portèrent en foule pour les aller secourir ?*  ” (Coste IX, 244).

Depuis 1610, Vincent était plutôt hésitant et angoissé. Après une ascension spectaculaire, il semblait aller d'essai en essai et d'échec en échec. Et voilà que coup sur coup, il fait connaissance avec le succès, sous la forme de deux réussites qui concernent les pauvres. Ceux-ci sont abandonnés spirituellement et corporellement, mais il y a assez de feu au cœur des gens pour y remédier, et lui Vincent vient de donner la preuve, qu'il était capable de tirer parti de ce feu.

Ainsi l'itinéraire spirituel de Vincent de Paul entre dans a phase décisive, et définitivement, le situe par rapport aux pauvres et dans l'Eglise. Après une longue nuit, c'est la lumière. Vincent sait maintenant quelle est sa vocation.

On peut être certain que tout un travail fécond et profond de réflexion, soutenu par la grâce, s'est accompli en Vincent de Paul entre janvier et août 1617. En effet, son comportement face à l'événement est tout autre à Châtillon. A Folleville c'est Madame de Gondi qui avait réagi, suggéré, organisé ; et Vincent avait suivi. A Châtillon, c'est lui qui annonce aux paroissiens le triste état de la pauvre famille ; c'est lui qui provoque la réunion des dames, c'est lui qui met sur pied la première Charité et qui élabore son règlement.

Alors que depuis 1610 Vincent paraissait plutôt passif, entre janvier et août 1617, il a enfin pris en main sa vie et sa mission : la lumière a brillé.

Certes, sous la pression de la famille de Gondi et du Père de Bérulle, il quittera Châtillon vers le 20 décembre et se retrouvera dans la capitale le 23, pour retourner chez les Gondi. Il donnera sa démission de la cure de Châtillon le 31 janvier 1618, en faveur de Louis Girard son vicaire, qui lui succédera. Mais ce ne sera plus jamais le Vincent des années sombres : désormais, dans la certitude joyeuse de la lumière, il se donnera aux pauvres. Précepteur quelque peu ambitieux en janvier 1617, il se retrouvera en fin d'année véritablement prêtre et missionnaire.

Les huit années qui suivront seront consacrées presque uniquement aux missions et aux Confréries, jusqu'au jour où il se détachera définitivement des Gondi, à l'occasion du contrat de fondation de la Congrégation de la Mission. A vrai dire, les termes de ce contrat risquaient d'enchaîner Vincent au service de la famille : “ ... lesdits seigneur et dame entendent que ledit sieur Paul fasse sa résidence continuelle et actuelle dans leur maison, pour continuer à eux et à leur dite famille l'assistance spirituelle qu'il leur a rendue, depuis longues années en ça ” (Coste XIII, 199).

En mourant le 23 juin 1625, Madame de Gondi laissait à Vincent par testament une somme importante, et stipulait que “ pour l'amour de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, Monsieur de Paul ne quittera jamais notre maison, même après la mort de M. de Gondi ”.

Mais l'appel de la Mission sera le plus fort, et fin 1625, avec le consentement exprès de Monsieur de Gondi, Vincent s'installera aux Bons-Enfants avec sa communauté naissante. La Mission étant ainsi devenue autonome, Vincent pourra dès lors s'y consacrer entièrement.

Nous pourrions essayer de suivre l'itinéraire spirituel de Vincent de Paul jusqu'en 1660 ; mais s'il y eut encore après 1617 évolution et progrès, ce fut dans l'exact prolongement de ce qui s'était passé en 1617.

## **V - 1618-1660 : LA LIGNE DROITE**

On a la nette impression qu'en août 1617, l'essentiel est réalisé, et que toute la suite se mettra en place, dans la logique et la dynamique de 1617. De Gannes-Folleville naissent la Mission et la Congrégation de la Mission. De Châtillon naissent les Confréries, les Dames et les Filles de la Charité. Du "corporellement et spirituellement" naîtront les secours et aides de toutes sortes, l'œuvre des Enfants trouvés, les hôpitaux, etc. C'est de là aussi, que naîtront les Conférences du mardi, le Conseil de conscience, les séminaires, afin que toutes les pauvretés soient secourues : “ non seulement pour ceux-là, mais pour tous ceux qui viendraient après ” (Coste IX, 244).

1617 aura vraiment été l'année-lumière, l'année lumineuse, qui a éclairé Vincent de Paul jusqu'en 1660, et qui doit continuer d'éclairer à jamais, tous ceux qui veulent suivre le chemin ouvert par saint Vincent.

Reste un point qui me servira de conclusion ou de synthèse. Chaque fois que Vincent évoque les événements de Folleville ou de Châtillon, il rappelle que ce furent réellement des signes de Dieu : “ Hélas ! Messieurs et mes frères, jamais personne n'avait pensé à cela, l'on ne savait ce que c'était que missions, nous n'y pensions point et ne savions ce que c'était, et c'est en cela que l'on reconnaît que c'est une œuvre de Dieu ; car là où les hommes n'ont point de part, c'est Dieu qui le fait, et cela vient immédiatement de lui ; puis ensuite, il se sert des hommes pour l'exécution de son œuvre ” (Coste XI, 169).

“ Il se peut dire en vérité que c'est Dieu qui a fait votre Compagnie. J'y pensais encore aujourd'hui et je me disais : Est-ce toi qui as songé à faire une compagnie de Filles ? Oh ! nenni. Est-ce Mademoiselle Le Gras ? Aussi peu. Je n'y ai jamais pensé. Je peux vous le dire en vérité. Et qui donc aurait eu la pensée de former en l'Eglise de Dieu une Compagnie de femmes et filles de la Charité en habit séculier ? Cela n'aurait pas paru possible. Oui bien ai-je pensé à celles des paroisses. Encore vous puis-je dire, que c'était Dieu et non pas moi ” (Coste IX, 208). Pour appuyer sa première affirmation, Vincent raconte l'histoire de Gannes-Folleville ; pour illustrer la seconde, il raconte l'événement de Châtillon.

Mettre ces affirmations au compte de l'humilité n'a guère de sens. Il faut aller plus profond : il s'agit bel et bien de l'attitude d'une foi, qui est certitude de l'intervention de Dieu dans nos vies. Rien pour Vincent ne pouvait servir de point d'appui plus solide à cette foi, que ce qu'il venait de vivre en 1617.

Ce ne fut pas Bérulle qui lui apporta la lumière ; ce ne fut pas davantage la lecture de Benoît de Canfield, ni celle de l'Imitation de Jésus-Christ ; ce ne furent ni les docteurs ni les livres. Ce furent, voulus par Dieu, deux événements, deux expériences, deux rencontres avec les pauvres. Dieu révéla sa volonté à Vincent de Paul, dans et par les pauvres. Les pauvres furent le chemin sur lequel Dieu avait choisi de rencontrer Vincent ; son itinéraire spirituel en fut marqué jusqu'à la fin de sa vie.

L'identification de Jésus-Christ avec le pauvre, n'est pas une simple résultante de la lecture du passage évangélique de Matthieu (XXV, 31) qui figure dans le texte du règlement de Châtillon. Cette identification a été pour Vincent le résultat d'une expérience personnelle et déterminante : Dieu lui a parlé par la bouche et la vie des pauvres.

Nous nous trouvons ici au cœur de l'expérience spirituelle de Vincent de Paul : *“Jésus-Christ est dans la personne des pauvres et c'est aussi vrai que vous êtes ici ” ... “ Servant les pauvres, on sert Jésus-Christ ... O mes filles, que c'est obligeant. Vous servez Jésus-Christ en la personne des pauvres. Et cela est aussi vrai que nous sommes ici. ”* (Coste IX, 252).

Cette dernière affirmation est trop souvent télescopée ; s'enracinant dans l'expérience spirituelle et mystique de 1617, elle est l'une des plus fortes qu'ait prononcées saint Vincent. En évoquant tout le passé, la recherche angoissée d'un sens à donner à sa vie, la nuit ... Vincent a finalement eut l'évidence (aussi vrai que nous sommes ici) que Jésus-Christ s'est manifesté à lui dans le pauvre de Gannes-Folleville et les pauvres de Châtillon.

Sa spiritualité a été une spiritualité de l'événement, puisant son inspiration et sa vigueur dans les signes du temps ; c'est ainsi qu'elle put être le ressort constamment tendu, de sa vie spirituelle et missionnaire, de sa prudence dans l'attente des signes de Dieu, de sa soumission à la volonté de Dieu, de son sens de la Providence, etc. Dieu, Vincent en a fait l'expérience, parle par les événements. Pour lui, il a parlé par et dans la rencontre du Pauvre. Telle fut sa foi ... telle fut son expérience ... Ne nous invite-t-il pas, à notre tour, à la renouveler ?

Père Jean Morin, cm

Couverture 3

**Dans les sentiments de Jésus**

**Le Christ incarné  
et humilié par la mort la plus infâme,  
celle de la crucifixion,  
est proposé comme un modèle de vie  
pour le chrétien.**

**Celui-ci, en effet doit avoir  
“les mêmes sentiments  
qui sont dans le Christ Jésus”,  
des sentiments d’humilité  
et de dévouement,  
de détachement et de générosité.**

Benoît XVI, 1er juin 2005